

BRIDGES NETWORK

PASSERELLES

Analyses et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique

VOLUME 17, NUMÉRO 7 – SEPTEMBRE 2016



Tirer parti de la coopération avec les économies émergentes

ÉCONOMIES ÉMERGENTES

Les émergents peuvent-ils favoriser l'intégration et le développement en Afrique?

CHINE

Les implications de l'initiative « One Belt, One Road » pour le continent

INDE

Zoom sur l'investissement indien en Afrique



International Centre for Trade
and Sustainable Development



enda

cacid

centre africain pour le commerce
l'intégration et le développement

PASSERELLES

VOLUME 17, NUMÉRO 7 – SEPTEMBRE 2016

PASSERELLES

Analyses et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique

PUBLIÉ PAR

ICTSD

Centre international pour le commerce et le développement durable

Genève, Suisse

www.ictsd.org

PUBLIEUR

Ricardo Meléndez-Ortiz

RÉDACTEUR EN CHEF

Andrew Crosby

RESPONSABLE ÉDITORIAL

Tristan Irschlinger

SOUTIEN ADDITIONNEL

Fabrice Lehmann

ENDA Cacid

Dakar, Senegal

www.endacacid.org

RÉDACTEUR EN CHEF

Cheikh Tidiane Dieye

ÉDITEUR

Alexandre Gomis

DESIGN

Flarvet

MONTAGE

Oleg Smerdov

PASSERELLES reçoit vos commentaires et prend en considération toute proposition d'article. Nos lignes directrices sont disponibles sur demande. Contactez-nous via passerelles@ictsd.ch ou passerelles@endacacid.org

ÉCONOMIES ÉMERGENTES

- 4 **Exploiter l'engagement des partenaires émergents pour stimuler le développement économique de l'Afrique**

Vinaye Ancharaz

INTÉGRATION RÉGIONALE

- 11 **Les économies émergentes peuvent-elles accélérer l'intégration régionale en Afrique ?**

Memory Dube

CHINE

- 16 **L'Afrique et l'initiative chinoise « One Belt, One Road » : pourquoi maintenant, et quel avenir ?**

Lauren A. Johnston

INDE

- 21 **L'investissement indien en Afrique : une faim d'éléphant**

Alioune Ndiaye

COMMERCE SUD-SUD

- 25 **L'Asie du Sud-Est en Afrique : un partenaire pour le développement ?**

Florencia Rubiolo

LE DERNIER MOT

- 29 **L'Afrique entre la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud : confrontation ou complémentarité ?**

Cheikh Tidiane Dieye

- 32 **Salle de presse**

- 33 **Publications et ressources**

Tirer parti de la coopération avec les économies émergentes



Au cours de la dernière décennie, l'empreinte de plus en plus marquée des économies émergentes sur le continent africain a fait l'objet de débats animés, en particulier eu égard à la présence chinoise en Afrique. De fait, les chiffres reflètent l'accroissement des relations économiques entre le géant asiatique et les économies africaines de manière impressionnante. La part de la Chine dans les échanges commerciaux de l'Afrique subsaharienne est passée de 3 pourcent à la fin des années 90 à plus d'un quart ces dernières années, l'aide au développement et l'investissement connaissant également une progression spectaculaire. Aujourd'hui, même si la Chine continue d'être au centre de l'attention, d'autres partenaires émergents – comme le Brésil, l'Inde, la Corée, Singapour, ou la Turquie – développent également des liens de plus en plus forts avec l'Afrique.

Si certains analystes sont persuadés que ces relations économiques en plein essor peuvent jouer un rôle crucial dans le processus de développement africain, certains se montrent plus prudents et soulignent également des risques potentiels pour l'Afrique. Quoiqu'il en soit, examiner les opportunités et les défis découlant de cette présence accrue des émergents sur le continent africain est aujourd'hui devenu un passage obligé de toute analyse sérieuse des perspectives de développement de l'Afrique.

Dans ce contexte, nombreuses sont les questions qui appellent des réponses afin de mieux saisir les dynamiques en jeu et formuler des recommandations politiques appropriées. Quelles sont la nature et l'ampleur exactes des liens économiques entre les émergents et l'Afrique ? À quelles initiatives récentes les décideurs africains devraient-ils prêter une attention particulière ? Comment tirer parti de ces relations avec les économies émergentes pour favoriser l'intégration et le développement en Afrique ?

Dans le premier article de ce numéro, Vinaye Ancharaz brosse un aperçu de la présence économique des pays émergents sur le continent. En se penchant, tour à tour, sur le commerce, l'investissement et l'aide au développement, il offre certaines recommandations en vue de faire des économies émergentes un moteur de la transformation économique africaine. Ce texte est complété par une autre contribution, dans laquelle Memory Dube examine le rôle que les émergents pourraient jouer afin d'encourager l'intégration régionale en Afrique.

Ce numéro contient également trois articles qui se focalisent sur certaines économies émergentes en particulier. Alors que Lauren Johnston s'intéresse aux implications de l'initiative chinoise « One Belt, One Road » pour l'Afrique, Alioune Ndiaye explore les relations d'investissement entre l'Inde et le continent. Dans le dernier article, Florencia Rubiolo se penche quant à elle sur les liens économiques récents, mais néanmoins croissants, entre les économies d'Asie du Sud-Est et l'Afrique.

Continuez à suivre l'actualité sur le commerce et le développement durable en Afrique sur le [site web](#) de Passerelles. Vous pouvez désormais aussi nous suivre sur [Facebook](#) et [Twitter](#) !

ÉCONOMIES ÉMERGENTES

Exploiter l'engagement des partenaires émergents pour stimuler le développement économique de l'Afrique

Vinaye Ancharaz

La ruée vers l'Afrique des économies émergentes et la réponse des partenaires traditionnels sont tout à l'avantage de l'Afrique. Comment le continent peut-il tirer parti de ses liens croissants avec le Sud pour dynamiser sa diversification industrielle et son développement économique ?

L'Afrique a connu une transformation majeure de ses relations de développement depuis le début du siècle, s'éloignant de ses partenaires traditionnels (l'UE et les États-Unis) pour se rapprocher des économies émergentes – un large éventail de partenaires du Sud, dont notamment les économies dites « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine). Ce déplacement vers l'est du « centre de gravité » a suscité un volume croissant d'études et d'analyses sur l'engagement des économies émergentes en Afrique, dont une grande partie se concentre sur la Chine. En référence à Jenkins et Edwards¹, il est devenu traditionnel d'analyser les relations de l'Afrique avec ses partenaires émergents en termes de trois vecteurs d'influence, à savoir le commerce, l'investissement et l'aide.

Quelle est l'ampleur des liens entre les économies émergentes et l'Afrique?

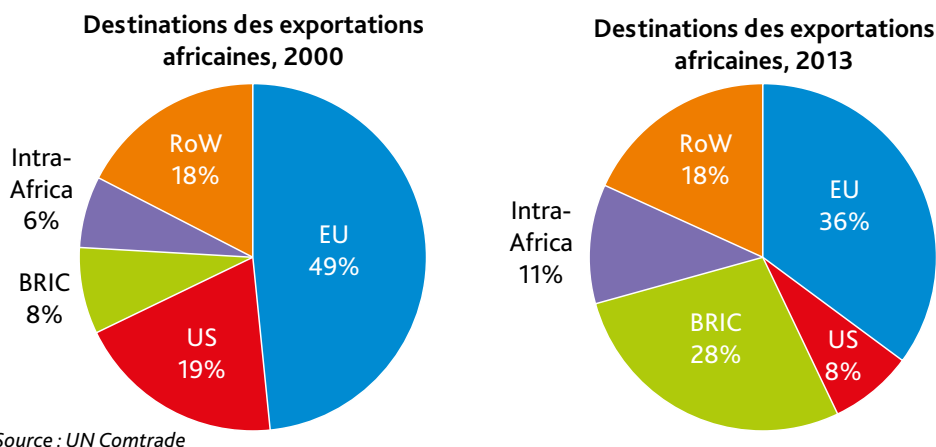
Commerce

Le développement du commerce Sud-Sud ne constitue pas une simple tendance sans importance, compte-tenu de la rapidité et de l'intensité à laquelle il s'est produit et de sa capacité à changer de façon irréversible la dynamique du commerce international. Certains critiques soutiennent que le développement du commerce entre pays en développement est principalement le fait de la Chine. Il est vrai qu'à elle seule, la Chine représente plus de 70 pourcent des gains de part de marché des économies en développement – au sein des pays développés comme en développement – au cours des années 2000, et le géant asiatique est désormais la seconde destination des exportations africaines après l'UE. Certaines données récentes montrent qu'une augmentation d'un point de pourcentage de l'investissement intérieur en Chine s'accompagne d'une augmentation de 0,6 point de pourcentage de la croissance des exportations en provenance d'Afrique².

Toutefois, plusieurs autres économies émergentes – et notamment le Brésil, l'Inde, la Corée, la Turquie et les Émirats arabes unis – sont également devenus d'importants partenaires commerciaux de l'Afrique. Les pays en développement représentaient dans leur ensemble 56 pourcent des exportations africaines en 2013, contre 51 pourcent en 2000. La part des exportations des pays du groupe BRIC enregistre la plus forte augmentation sur la période, de 8 à 28 pourcent. La Chine représente à elle seule deux tiers des exportations africaines vers les BRIC. L'Inde a dépassé les États-Unis pour devenir la troisième destination des exportations africaines.

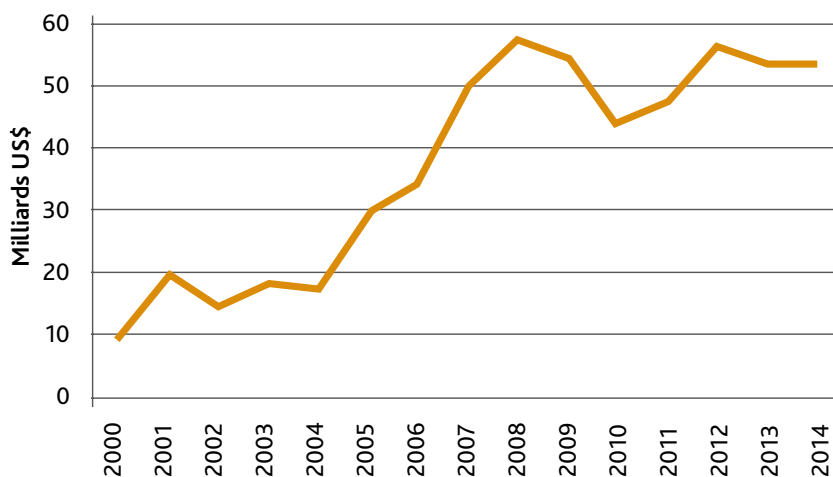
Les économies émergentes sont également devenues d'importants fournisseurs de l'Afrique, le groupe BRIC représentant à lui seul 27 pourcent des importations du continent en 2013. Les exportations chinoises vers l'Afrique ont passé la barre des 100 milliards US\$ en 2014 suite à leur croissance régulière depuis 2009. L'Inde talonne les États-Unis, dont les exportations vers l'Afrique progressent lentement ces dernières années. Sur la base des tendances actuelles, les États-Unis devraient bientôt céder leur place à l'Inde. Cependant, même si la part croissante du commerce Sud-Sud continue d'empiéter sur la part des partenaires traditionnels en Afrique, l'UE reste de loin le principal partenaire commercial de l'Afrique et la conclusion récente d'Accords de partenariat économique pourrait venir renforcer cette position à l'avenir.

Figure 1 : principales destinations des exportations africaines, 2000 et 2013



Source : UN Comtrade

Figure 2 : les flux d'IDE à destination de l'Afrique, 2000-2014



Source : base de données IED/STN de la CNUCED

Investissement

Les flux d'investissement direct à l'étranger (IDE) en direction de l'Afrique ont été quasiment multipliés par six, passant de 9,6 milliards US\$ en 2000 à 54 milliards US\$ en 2014. Bien que ces dernières années, l'IDE en direction du continent ait semblé se stabiliser après le rebond qui avait suivi son point bas de 2010 (figure 2), les investissements « *greenfield* » destinés à des projets entièrement nouveaux ont continué d'augmenter, atteignant 87 milliards US\$, alors que les flux d'IDE connaissent une croissance atone à l'échelle mondiale. Une grande partie de ces investissements visent les marchés de consommation, les multinationales souhaitant s'octroyer une part du gâteau de la classe moyenne émergente de l'Afrique dans des secteurs tels que l'immobilier ou les communications^①.

Une part importante de cet IDE est axée sur la quête de ressources : en 2014, 38 pourcent des flux visaient les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Dans le même temps, les projets d'IDE annoncés dans le secteur manufacturier ont vu leur montant doubler par rapport à l'année précédente, avec des investissements significatifs dans le secteur des boissons et produits alimentaires ainsi que dans le textile et l'habillement. Tiré principalement par les services financier et la construction, le secteur des services continue d'attirer la plus grande part des flux d'IDE, représentant 42,5 pourcent de l'IDE *greenfield* en 2014 et 48 pourcent des stocks intérieurs d'IDE de l'Afrique en 2012. Les services aux entreprises, ainsi que les transports et les communications, ont malheureusement enregistré une forte baisse des nouveaux investissements en 2014^②.

Les activités d'investissement des partenaires émergents en Afrique suscitent de nombreuses questions, ainsi que des controverses. Ces interrogations s'expliquent

probablement par le manque de transparence des projets d'IDE, alimenté par les pratiques opaques de la Chine en sa qualité d'investisseur majeur au sein du continent. À ce jour, l'insuffisance des données et le caractère fragmentaire des informations empêchent d'analyser les impacts de ces investissements en termes de développement.

Toute l'agitation qui entoure l'investissement chinois en Afrique est sans doute exagérée, pour plusieurs raisons. En premier lieu, la Chine reste loin derrière les principaux investisseurs en Afrique. Bien que les investissements *greenfield* de la Chine aient atteint 6,1 milliards US\$ en 2014, plaçant le pays au troisième rang des investisseurs, cette performance était quelque peu exceptionnelle sachant que son IDE de l'année précédente atteignait à peine 289 millions US\$. Estimé à 655,3 milliards US\$ à fin 2013, le stock d'IDE donne une vision plus précise de la situation. Arrivée relativement tardivement, la Chine ne représente que 7,3 pourcent de ce stock. La part des économies BRIC s'élève à 17,6 pourcent, avec notamment 10 pourcent pour l'Inde. L'IDE brésilien est faible et n'a que peu augmenté ces dernières années, en raison notamment de la cession d'actifs. L'activité d'investissement de la Russie est négligeable.

En second lieu, l'investissement chinois en Afrique est souvent perçu comme étant essentiellement concentré dans les secteurs du pétrole et des minerais. Une étude de 2011 du FMI montrait pourtant que les projets miniers ne représentaient que 29 pourcent des flux d'IDE chinois. Les projets d'investissements de plus petite taille, et ceux qui ne nécessitent pas la bénédiction des autorités chinoises, ne sont souvent pas répertoriés, ce qui laisse à penser que d'importantes opportunités d'investissement existent en dehors du secteur extractif. Les statistiques récentes montrent toutefois que les investissements chinois non miniers sont particulièrement sensibles aux aléas économiques du pays.

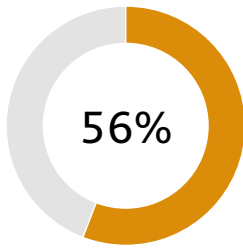
De plus, les critiques confondent souvent les investissements d'aide aux infrastructures avec l'IDE proprement dit, ce qui conduit à des analyses erronées et des critiques sans fondement. Cette confusion provient d'une définition imprécise de l'investissement, qui ne fait pas la distinction entre le financement d'une part, et la propriété et le contrôle d'autre part. La caractéristique spécifique de l'IDE est qu'il procure à l'investisseur un certain degré de contrôle sur la gestion et les revenus des projets concernés. Les soi-disant « investissements » chinois dans des projets d'axes routiers, de voies ferrées ou de ports en Afrique ne confèrent aucun droit de propriété à la Chine, qui ne fait que financer ces investissements sans en avoir le contrôle.

Comme nous l'évoquons plus bas, l'investissement en provenance de Chine et d'autres économies émergentes en Afrique peut grandement contribuer au développement des capacités productives et au transfert de connaissances en faveur des entreprises locales, ce qui devrait en fin de compte dynamiser le commerce, que ce soit au niveau régional ou international.

Aide au développement

L'aide au développement forme le troisième canal d'engagement des partenaires émergents en Afrique. En parallèle du commerce et de l'investissement, les flux d'aide vers l'Afrique en provenance du Sud se sont considérablement développés. Mais sachant que cette aide ne relève pas du cadre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, elle s'avère difficile à mesurer avec précision. La question se pose également de savoir si l'aide du Sud constitue une aide au sens traditionnel du terme. S'il est courant d'y faire référence sous ce terme de façon générique, une grande partie de l'assistance financière accordée par les économies émergentes à leurs partenaires africains pourrait ne pas respecter le seuil minimum de 25 pourcent de don non remboursable pour être officiellement considérée comme de l'aide. Il est indéniable que l'assistance technique, le renforcement des capacités ou les bourses d'études constituent de l'aide au sens habituel du terme. Mais il n'est pas possible d'en dire autant de l'aide financière.

Il s'avère qu'une partie significative des flux d'aide financière vers l'Afrique en provenance des économies émergentes prend la forme de lignes de crédit et autres prêts aux conditions de marché, qui ne constituent pas de l'aide à proprement parler. La Chine



En 2013, les pays en développement représentaient dans leur ensemble 56 pourcent des exportations africaines, dont 28 pourcent pour les pays du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine).

comme l'Inde ont accordé des montants importants de financement sous cette forme. Dans le cadre du premier sommet du Forum Inde-Afrique, l'Inde a par exemple offert des lignes de crédit à hauteur de 7,4 milliards US\$ à 41 pays africains. La Chine a eu recours à tout un éventail ingénieux d'instruments de financement alternatifs, comprenant des crédits à l'exportation, des prêts adossés à des ressources naturelles et des crédits mixtes (associant prêts aux conditions du marché et prêts à des conditions préférentielles), qui échappent à toute tentative de mesure de la partie aide.

Il serait toutefois faux d'affirmer que l'aide des partenaires émergents destinée à l'Afrique se limite à des prêts, assortis ou non de conditions préférentielles. L'aide chinoise couvre par exemple huit catégories, comprenant la coopération technique, l'assistance médicale, l'aide humanitaire et l'allègement de la dette^⑤, mais celles-ci sont souvent occultées par les opérations financières de plus grande envergure car elles sont difficiles à répertorier sous forme statistique. Lorsque les données existent, l'ampleur de l'aide est significative. À fin 2009 par exemple, la Chine avait fourni une aide totale cumulée de 37,7 milliards US\$ à l'échelle mondiale, dont 15,6 milliards US\$ (41,4 pourcent) sous forme de dons, 11,25 milliards US\$ sous forme de prêts sans intérêts, et 10,8 milliards US\$ sous forme de prêts à des conditions préférentielles^⑥.

Dans d'autres cas, les données ne sont pas facilement accessibles, mais cela ne signifie pas que l'aide est moins significative. Lors du sommet des Nations Unies sur le développement durable de septembre 2015, la promesse de la Chine de mettre en place un fonds de 2 milliards US\$ en vue d'aider les pays pauvres dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique avait suscité une attention considérable. Le premier ministre chinois avait également promis d'annuler des échéances de prêts dues en 2015 par les pays les moins avancés (PMA) et les petites économies insulaires, à hauteur d'un montant non divulgué. Cette offre d'allègement de la dette est d'une importance cruciale pour un certain nombre de pays pauvres criblés de dettes, mais le fait qu'aucun montant n'ait été annoncé l'a rendue moins visible dans les médias.

Une différence essentielle entre l'aide des partenaires traditionnels et celle des partenaires émergents de l'Afrique est sa destination. Si des pans importants de l'aide en provenance des partenaires traditionnels sont destinés aux secteurs sociaux et productifs, l'aide en provenance des économies émergentes vise spécifiquement les projets d'infrastructures. En raison de la visibilité et de l'importance de ces projets de grande envergure, les dirigeants ont fait bon accueil à l'aide de leurs partenaires du Sud, donnant l'impression que cette aide est plus « efficace » que l'aide publique au développement (APD) des pays développés.

Un certain nombre de critiques, notamment dans la presse, soutiennent que l'engagement économique des partenaires du Sud en Afrique est caractérisé par une grande opacité qui pourrait nuire à la bonne gouvernance du continent. Cela s'explique notamment par le fait que les opérations financières entre les économies émergentes et l'Afrique ne sont pas surveillées d'aussi près que l'APD des pays de l'OCDE. L'absence de conditionnalité sur les prêts, tout comme la popularité croissante des opérations « pétrole contre infrastructures » – rendues célèbres par l'Angola, bien que ce modèle soit plus largement répandu –, ont également joué un rôle. La Chine a été plus particulièrement pointée du doigt par les partenaires traditionnels en raison de l'essor de ses relations avec les pays africains riches en ressources. Bien que les données ne confirment pas ce point de vue, la montée en puissance de la Chine en Afrique continuera de susciter l'attention pendant encore de nombreuses années.

Impact sur le développement économique de l'Afrique

Chacun des trois vecteurs d'influence évoqués ci-dessus est susceptible d'avoir un impact significatif sur le développement économique de l'Afrique.

Commerce

Le commerce de l'Afrique avec le Sud est plutôt tourné vers l'exportation de matières premières tandis que les exportations intra-africaines affichent une plus grande

concentration de produits manufacturés. La question de savoir si cela reflète une tendance de fond ou une causalité reste à éclaircir. Cet état de fait est peut-être symptomatique d'un phénomène de spécialisation régionale résultant de différences dans la demande. Mais quelle que soit la raison de cette corrélation, le maintien dans le temps de cette tendance pourrait s'avérer une bénédiction pour l'industrialisation de l'Afrique : à mesure que le commerce du continent se développe avec le Sud, son commerce régional de produits manufacturés pourrait bien en faire de même.

À la suite de la conférence ministérielle de l'OMC de 2005, une importante évolution a été l'offre de préférences commerciales aux PMA par certaines économies émergentes. L'Inde a lancé son premier régime de préférences tarifaires en août 2008 et en a publié une version révisée en avril 2014. Le régime actuel accorde des taux préférentiels sur 98 pourcent des lignes tarifaires indiennes, y compris sur un certain nombre de produits d'exportation revêtant un intérêt particulier pour les PMA africains. Une série d'études par pays réalisée par l'ICTSD montre que le régime initial a eu un impact limité sur les exportations africaines, en raison principalement de sa méconnaissance par les exportateurs et de l'exclusion de produits importants. Le nouveau régime et une volonté accrue de la part du gouvernement indien d'en faire la promotion devraient, en principe, répondre à ces lacunes

À la suite de la conférence ministérielle de l'OMC de 2005, une importante évolution a été l'offre de préférences commerciales aux pays les moins avancés par certaines économies émergentes.

La Chine a également mis en place un régime préférentiel en 2010, accordant initialement une franchise de droits sur 60 pourcent de ses lignes tarifaires, avec le projet d'augmenter cette proportion à 97 pourcent. Lors du Sommet Asie-Afrique d'avril 2015, la Chine a annoncé que sa promesse d'un régime en franchise de droits et sans contingent serait réalisée d'ici la fin de l'année. En dehors de la Chine, de l'Inde et de la Corée, aucune autre économie émergente n'a proposé des préférences commerciales significatives aux PMA. Le Brésil subit actuellement des pressions pour suivre l'exemple donné par ses partenaires du groupe BRIC, mais ses déboires économiques au niveau national rendent cette perspective peu probable pour le moment.

Enfin, il est souvent considéré que les importations de biens d'équipement et de produits à forte intensité technologique peuvent faciliter le transfert de technologies du pays exportateur vers le pays importateur et ses entreprises. Les statistiques montrent que les importations africaines en provenance des économies émergentes, et notamment de Chine et d'Inde, concernent principalement des produits manufacturés tels que des véhicules à moteur, des machines et des équipements. Dans la mesure où ces produits peuvent être achetés à moindre coût auprès des pays du Sud, les pays africains peuvent se permettre d'en importer plus, augmentant ainsi leur capacité productive et donc en fin de compte leurs échanges commerciaux.

Investissement

L'investissement étranger peut contribuer au développement des capacités productives nationales, que ce soit directement ou par le biais de transferts de connaissance. Lorsque l'IDE est axé sur l'exportation, son impact sur les exportations, l'emploi et la croissance économique peut s'avérer significatif, comme l'illustre la récente expérience de l'Éthiopie.

L'investissement à l'étranger de la Chine devrait augmenter avec la quête par les industries chinoises à forte intensité de main d'œuvre de sites de production moins chers à l'étranger. Certains pays africains, comme par exemple l'Éthiopie, accueillent déjà des vagues significatives d'IDE alors que la Chine réalise la première phase de son

655,3 milliards US\$

Fin 2013, le stock d'investissement direct à l'étranger était estimé à 655,3 milliards US\$ en Afrique, dont 17,6 pourcent provenant des économies du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), et en particulier 10 pourcent provenant d'Inde et 7,3 pourcent de Chine.

programme de construction de neuf zones économiques spéciales dans sept pays⁷. Ces zones industrielles sont conçues pour réussir là où les précédentes tentatives africaines avaient échoué. Bien que les retombées de telles zones en termes de développement pour les économies d'accueil puissent prêter à discussion, si elles arrivent à générer des retombées technologiques, à cultiver des liens en amont ou en aval avec le pays d'accueil ou d'autres économies régionales ou à stimuler les exportations régionales, leur impact sur le développement africain pourrait être significatif.

Certaines données en provenance d'Afrique semblent indiquer que les investissements des partenaires du Sud au sein du continent soutiennent le développement des capacités productives locales et des chaînes de valeur régionales. Par exemple, une société textile taiwanaise implantée au Lesotho achète 95 pourcent de son coton en Afrique australe et produit tous ses emballages dans la région. Les entreprises chinoises installées en Éthiopie cultivent une partie du coton dont elles ont besoin directement dans le pays.

Les investissements indiens en Afrique peuvent apporter un avantage supplémentaire aux entreprises africaines, car l'Inde a la réputation de transférer des technologies et du savoir-faire de pointe dans les pays d'accueil. Un certain nombre de sociétés indiennes – dans des secteurs tels que la pharmacie, l'automobile, les télécommunications, l'informatique ou l'électricité – sont déjà en train d'exploiter des opportunités commerciales en Afrique. Le troisième Sommet Inde-Afrique, qui s'est déroulé en octobre 2015, a promis de dynamiser les relations entre les deux parties.

Aide

Un grand nombre d'études se sont récemment intéressées aux impacts de l'aide, et plus particulièrement de l'aide pour le commerce (APC), sur le développement. Les données sont au mieux mitigées. Ancharaz, Ghisu et Bellmann soutiennent que la meilleure manière de mesurer l'efficacité de l'aide consiste à le faire au niveau des projets⁸. Dans le cadre de cette approche, et en s'appuyant sur une série d'études de cas pays par pays, ils concluent que l'APC répond généralement à ses objectifs lorsque certaines conditions – rappelant les principes de Paris sur l'efficacité de l'aide – sont réunies.

Il est plus difficile de mettre en évidence l'impact des flux d'APC en provenance des économies émergentes sur la croissance des exportations africaines. Cela peut s'expliquer par des problèmes de données et par la définition de l'APC. Toutefois, lorsque le financement des infrastructures, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, comprend une aide partielle, il n'est pas difficile de voir que cette aide peut faciliter les échanges intra-africains et le développement en réduisant le coût du commerce transfrontalier. Dans d'autres domaines, comme par exemple l'assistance technique ou la collaboration technologique, l'aide est également susceptible de renforcer les capacités productives et la compétitivité commerciale à long terme.

Tirer parti de l'engagement des partenaires émergents pour stimuler le développement

Les pays africains peuvent prendre un certain nombre de mesures concrètes pour exploiter au mieux leur partenariat naissant avec les économies émergentes. Premièrement, si l'Inde et la Chine disposent de structures institutionnelles dédiées pour dialoguer avec leurs partenaires africains, l'Afrique manque de structures équivalentes. Cette lacune pourrait être comblée par un simple élargissement du rôle de la Commission de l'Union africaine (CUA). La CUA pourrait par exemple travailler avec les économies émergentes pour promouvoir plus largement leurs régimes de préférences commerciales tout en militant pour des mesures non tarifaires moins restrictives.

Un mécanisme de même nature pourrait aider à rationaliser les accords d'investissement entre l'Afrique et les économies émergentes. Ceci permettrait d'éviter un nivellement par le bas alors que les pays africains, désireux d'attirer les investissements de toute taille et de toute nature, se précipitent pour offrir les concessions les plus généreuses, avec des coûts d'opportunité significatifs pour les gouvernements. Enfin, une institution panafricaine liée à l'UA qui s'occuperait des relations de l'Afrique avec les économies émergentes

(ainsi qu'avec les partenaires traditionnels) en matière d'aide permettrait certainement de garantir que cette assistance ait un impact plus important sur le développement de l'Afrique.

Deuxièmement, les pays africains ont la possibilité de prendre un certain nombre de mesures, que ce soit individuellement ou au niveau régional, pour tirer le meilleur parti de leurs partenariats avec des économies émergentes. Ils doivent réformer en permanence leurs régimes d'investissement, améliorer l'environnement local des affaires et offrir des conditions qui améliorent l'efficacité, comme par exemple une main d'œuvre formée, des infrastructures et des solutions logistiques. Les économies africaines doivent en outre s'assurer que les flux d'IDE se dirigent vers des secteurs offrant un réel potentiel de développement industriel. Les secteurs les plus prometteurs comprennent notamment les activités agro-alimentaires, le textile et l'industrie légère. Malheureusement, la tendance récente à louer d'importantes parcelles de terres agricoles à des investisseurs étrangers n'apporte pas une grande valeur économique aux pays d'accueil. Ces pays doivent négocier de meilleures conditions avec leurs partenaires, en réclamant un contenu local plus important, des liens avec l'économie nationale et des transferts de technologie.

Troisièmement, il existe un besoin crucial de transparence pour garantir que la prospérité économique soit partagée aussi largement que possible. Dans un certain nombre de pays riches en ressources, certaines opérations ont été conclues avec des économies émergentes (notamment la Chine, mais pas seulement) dans des conditions opaques. Même dans un pays comme Maurice, qui se targue d'une solide tradition démocratique, les conditions auxquelles le projet chinois Jin Fei a été accordé relèvent du secret d'État. Une façon d'y parvenir serait que tous les pays africains signent l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), et qu'une institution panafricaine telle que la CUA surveille cet engagement.

Enfin, les économies africaines ont la possibilité d'exploiter le financement du développement offert par les économies émergentes. Si des montants significatifs de financement se sont déjà dirigés vers les pays africains, que ce soit sous forme de lignes de crédit ou de prêt à conditions préférentielles, la plus grande partie d'entre eux concerne des projets d'infrastructures nationales. Le financement d'infrastructures régionales reste limité. Il faut espérer que la Nouvelle banque de développement, dont les premiers prêts ont été annoncés en avril 2016, aidera à combler l'énorme déficit en infrastructures de l'Afrique, que ce soit au niveau de chaque pays ou des groupes de partenaires régionaux.

- ❶ Jenkins, R. et Edwards, C. (2005), *The Effect of China and India's Growth and Trade Liberalisation on Poverty in Africa*, Institute for Development Studies, Londres.
- ❷ Drummond, P. et E. Xue Liu (2013), « Africa's Rising Exposure to China: How Large are the Spillovers Through Trade? », document de travail du FMI WP/13/250, novembre 2013.
- ❸ Mubila, M. et ben Aissa, M.-S. (2011), « The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa », note de marché de la BAD, 20 avril 2011, Banque africaine de développement.
- ❹ CNUCED (2015), *Rapport 2015 sur l'investissement dans le monde: réformer la gouvernance de l'investissement mondial*, Nations Unies.
- ❺ Sun, Y. (2014), *Africa in China's Foreign Policy*, Brookings, Washington, D.C.
- ❻ Brautigam, D. (2011), « Chinese Development Aid in Africa: What, Where, Why, and How Much? » dans J. Golley & L. Song, éditeurs, *Rising China: Global Challenges and Opportunities*, Canberra: Australia National University Press, 2011, pp. 203-223.
- ❼ Brautigam, D. et T. Xiaoyang (2011), « African Shenzhen: China's special economic zones in Africa », *Journal of Modern African Studies*, 49 (1): 27-54
- ❽ Ancharaz, V., P. Ghisu and C. Bellmann (2013), « Assessing the effectiveness of Aid for Trade: Lessons from the ground », *Bridges Africa* 2 (4), juillet 2013



Vinaye Ancharaz
Independent consultant,
Mauritius.

INTÉGRATION RÉGIONALE

Les économies émergentes peuvent-elles accélérer l'intégration régionale en Afrique ?

Memory Dube

À l'heure où le processus d'intégration régionale s'accélère sur le continent africain, l'engagement économique croissant des pays émergents en Afrique favorise-t-il cette intégration ?

Après 2009, suite à la crise économique mondiale, l'Afrique a connu une intensification de ses relations commerciales et économiques avec les pays émergents. Cette tendance est en partie le résultat du ralentissement économique dans le monde développé et du fait que les économies émergentes, et notamment la Chine, ont protégé les économies africaines pendant la crise en offrant de manière opportune de nouveaux marchés d'exportation qui ont atténué les effets de la crise. Bien que ces liens économiques connaissent déjà un développement régulier depuis 2000, l'année 2009 marque un net point d'inflexion dans les échanges entre les économies émergentes et l'Afrique, notamment en ce qui concerne la Chine et de l'Inde¹.

Cette évolution s'est également produite au cours d'une période d'amplification du discours d'intégration régionale en Afrique. En 2008, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est et Communauté de développement d'Afrique australe avaient ainsi convenu de négocier la Zone de libre-échange tripartite, qui a été signée en juin 2015. Dans le même temps, en février 2016, des négociations ont été lancées en vue de la création d'une zone de libre-échange continentale (ZLEC), avec une mise en place envisagée d'ici 2017. On s'attend à ce que ces deux accords apportent le cadre juridique et politique permettant de soutenir et dynamiser le commerce intra-africain.

Si les relations économiques de l'Afrique avec les pays européens ont connu un certain nombre de changements au fil des années, leurs caractéristiques sont bien connues. Les relations économiques entre l'Afrique et les économies émergentes s'inscrivent quant à elles dans un cadre qui reste fluide et évolutif, offrant par conséquent une importante marge de manœuvre pour soutenir et influencer le programme d'intégration régionale en Afrique.

Contexte et historique

Les relations entre l'Afrique et les économies émergentes se développent dans un contexte géopolitique mondial en pleine évolution, dans lequel le continent est également devenu un théâtre d'affrontement des influences économiques en provenance d'Orient et d'Occident, comme en témoigne la myriade de forums « africains » organisés par les principales économies développées et émergentes désireuses de renforcer leurs liens économiques et politiques avec l'Afrique.

En matière de commerce, il est nécessaire de tenir compte des négociations avec l'UE sur les Accords de partenariat économique (APE) et du renouvellement de la loi américaine *African Growth and Opportunity Act* (AGOA). Si les APE sont des accords réciproques de libre-échange, l'AGOA est un régime de préférences commerciales, bien que tout semble indiquer que ce récent renouvellement sera le dernier. La Chine et l'Inde offrent également des régimes commerciaux préférentiels aux pays africains dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP) en accordant aux pays les moins avancés un accès en franchise de droits et sans contingent à leurs marchés.

Ces évolutions doivent également être considérées dans le contexte d'une architecture du commerce international en pleine transformation, caractérisée par le développement et la

diffusion de chaînes de valeur mondiales (CVM) ainsi que par l'émergence d'accords dits « méga-régionaux », tels que le Partenariat transpacifique (PTP, ou TPP en anglais) ou le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI, ou TTIP en anglais).

Ces évolutions se produisent également au moment où l'Afrique, malgré la fin du super-cycle mondial des matières premières, connaît encore un niveau de croissance significatif et reste une destination d'investissement attrayante, en plus d'offrir un important marché de consommation. Son potentiel de croissance reste toutefois limité par un certain nombre de facteurs, dont notamment le manque de diversification des économies africaines, la faiblesse et l'insuffisance des infrastructures (matérielles et immatérielles) et les carences persistantes du côté de l'offre, qui limitent fortement la capacité des pays africains à produire et livrer des biens et services sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

À une époque où les CVM sont devenues la norme, cette situation a d'importantes conséquences pour l'intégration régionale en Afrique, et surtout, pour son potentiel de croissance future. La principale préoccupation de l'Afrique, y compris en termes d'intégration régionale, porte donc principalement sur l'industrialisation et le développement des infrastructures, avec pour objectif d'encourager la transformation structurelle des économies africaines, de garantir la compétitivité des produits africains, de développer le commerce intra-régional et de faciliter l'intégration aux CVM. Le discours sur l'intégration régionale, qui s'est intensifié ces dernières années, englobe tout ce qui précède.

Les relations économiques entre l'Afrique et les économies émergentes s'inscrivent dans un cadre qui reste fluide et évolutif, offrant ainsi une importante marge de manœuvre pour soutenir et influencer le programme d'intégration régionale en Afrique.

Les économies émergentes et l'intégration régionale en Afrique

Il convient tout d'abord de souligner que l'influence des économies émergentes sur l'intégration régionale en Afrique ne résulte pas d'une intervention voulue et ciblée. Elle réside plutôt dans ce que l'on peut percevoir, en tant qu'observateur, en faisant des connexions et en établissant des liens entre les interventions en matière de commerce, d'investissement et de développement, lorsque ces interventions ont des implications régionales. Cela est bien entendu différent des déclarations ou discours entendus dans le cadre de forums, où les engagements en matière d'intégration régionale sont formulés sans référence précise à des projets particuliers. Dans leurs relations économiques avec leurs partenaires africains, les économies émergentes ont tendance à avoir une approche bilatérale et axée sur des projets particuliers, ce qui semble, à première vue, ne pas directement toucher à l'intégration régionale.

De leur côté, les partenaires « traditionnels » de l'Afrique (les pays de l'UE principalement) ont soutenu de longue date les efforts d'intégration régionale sur le continent dans le cadre de l'aide au développement liée au commerce, avec des structures d'assistance technique et des initiatives de renforcement des capacités bien établies.

Si l'on examine le rôle actuel des économies émergentes en matière d'intégration régionale, trois grands domaines peuvent être considérés : le commerce, l'investissement et l'aide au développement. En premier lieu, les échanges commerciaux entre l'Afrique et les économies émergentes restent significatifs. La Chine est aujourd'hui le premier partenaire commercial de l'Afrique, malgré une baisse de 21 pourcent en 2015, et les échanges entre l'Inde et l'Afrique sont également soutenus⁹. Les autres économies émergentes ayant des

Nouvelle banque de développement

La Nouvelle banque de développement est une banque multilatérale de développement, établie par les pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui a son siège à Shanghai, en Chine. En 2016, la banque a approuvé le financement d'une première série de projets pour un total de 911 million US\$.

liens commerciaux significatifs avec l'Afrique comprennent l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, la Turquie et les Émirats arabes unis.

En second lieu, pour ce qui est de l'investissement, bien que les partenaires traditionnels restent les principaux investisseurs en Afrique, trois économies émergentes se classent parmi les dix premiers : la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud⁶. Les économies émergentes sont donc une importante source d'investissement direct à l'étranger (IDE) pour l'Afrique, bien que les pays riches en ressources – sur lesquels cet investissement se concentre – se taillent toujours la part du lion.

En troisième lieu, les économies émergentes sont également très impliquées en Afrique par le biais d'initiatives d'aide au développement, dont la portée et la couverture se sont aussi développées au fil des années. L'aide au développement en provenance des économies émergentes, et notamment de Chine et d'Inde, tend à s'inscrire dans le cadre d'ensembles d'initiatives groupées en matière d'aide, de commerce et d'investissement, ce qui la rend difficile à distinguer. Il s'agit d'une approche stratégique qui répond aux intérêts économiques nationaux propres des économies émergentes en Afrique, comme l'illustre notamment le modèle « angolais » de la Chine. Il est possible que cet aspect soit moins marqué dans le cas d'autres économies émergentes.

Comme déjà mentionné, les économies émergentes n'ont jusque-là pas abordé la question de l'intégration régionale en Afrique par le biais d'une approche institutionnalisée, à la différence des partenaires traditionnels qui ont mis en place et utilisé divers véhicules pour favoriser l'intégration régionale et d'autres objectifs. Toute référence à un programme « africain » institutionnalisé pourrait tout au plus concerner l'initiative sud-africaine du cinquième sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) à Durban en 2013. En sa qualité de pays d'accueil, l'Afrique du Sud avait placé les relations BRICS-Afrique au cœur du sommet, qui s'était tenu sous le thème « Les BRICS et l'Afrique : un partenariat pour le développement, l'intégration et l'industrialisation ». Les dirigeants des BRICS s'étaient également réunis avec les dirigeants africains à l'issue du sommet, une occasion pour les deux parties d'entamer un dialogue au-delà du niveau bilatéral.

L'un des principaux résultats du sommet avait été l'engagement de créer la BRICS Development Bank, désormais appelée Nouvelle banque de développement (NBD). La NBD est en cours d'établissement et pourrait jouer un rôle très important dans l'intégration régionale en Afrique, en venant combler certains déficits de financement du développement des infrastructures et d'autres priorités du continent.

Il existe une marge d'évolution évidente dans la manière dont les économies émergentes définissent leurs relations économiques avec l'Afrique. Les paramètres de leur engagement futur ne sont pas encore fixés et il est dans l'intérêt de l'Afrique de contribuer à leur façonnement. La réponse africaine aux économies émergentes a été discrète en termes de stratégie, les pays africains étant plus soucieux de leurs propres relations avec leurs partenaires émergents. Alors que l'industrialisation et le développement des infrastructures prennent souvent la priorité au niveau national et régional, il existe un besoin d'harmonisation de l'engagement des différentes économies émergentes en Afrique et de réponse stratégique de la part des pays africains.

Cela doit toutefois s'effectuer de manière à satisfaire trois grands objectifs pour l'Afrique : réduire les barrières au commerce et faciliter les échanges intra-régionaux, soutenir la transformation structurelle des économies africaines, à travers notamment une meilleure intégration et une plus grande participation aux CVM, et élargir non seulement le panier des produits d'exportation, mais également les moyens de production, ce pour quoi le développement des infrastructures est essentiel.

Pour y parvenir, l'approche d'intégration régionale principalement axée sur l'accès aux marchés doit évoluer pour se concentrer également sur les questions réglementaires « intra-frontalières ». Cela est d'autant plus important que les pays africains sont en concurrence pour attirer l'investissement dans un monde de CVM et d'accords

commerciaux méga-régionaux. L'environnement du commerce a tellement changé que toute participation active à l'économie mondiale exige que les pays soient intégrés aux CVM. La facilitation de cette participation passe par de multiples aspects, tels que le développement des infrastructures, l'industrialisation, les régimes d'investissement et la facilitation des échanges, pour n'en citer que quelques-uns. Cela rappelle les initiatives méga-régionales menées par les États-Unis et l'UE, le TPP et le TTIP, et les principaux éléments de ces négociations. S'il est compréhensible que les pays africains soient réticents à s'engager sur des questions telles que la propriété intellectuelle, l'investissement, les marchés publics et quantité d'autres questions réglementaires « intra-frontalières » négociées dans le cadre de ces initiatives méga-régionales, il s'avère que ces questions sont celles qui détermineront en partie l'attrait de l'Afrique en tant que destination d'investissement et sa capacité à s'intégrer aux CVM.

La Nouvelle banque de développement des BRICS pourrait jouer un rôle très important dans l'intégration régionale en Afrique, en venant combler certains déficits de financement du développement des infrastructures et d'autres priorités du continent.

S'appuyer sur les économies émergentes pour réaliser l'intégration régionale

Pour tirer parti de l'engagement des économies émergentes sur le continent en vue de renforcer l'intégration régionale, l'Afrique peut s'appuyer sur une approche à trois volets :

- une stratégie africaine d'intégration régionale accompagnée de certaines priorités, telles que le développement des infrastructures et l'industrialisation ;
- une approche et une réponse stratégique commune des pays africains aux économies émergentes et à leur engagement sur le continent ;
- une reconnaissance complète du rôle joué par les partenaires traditionnels de l'Afrique dans l'intégration régionale, de façon à créer des opportunités de synergies.

L'intégration régionale n'est pas un phénomène nouveau en Afrique, à la différence du sujet des économies émergentes et de leur engagement sur le continent. Il existe également un grand nombre d'études, de projets et de programmes impliquant les communautés économiques régionales, l'Union africaine, les pays africains et les différentes parties prenantes – nationales ou régionales – sur le sujet de l'intégration régionale et de la meilleure manière d'impliquer les partenaires de développement. Au niveau continental, des efforts sont nécessaires pour intégrer les différents programmes adoptés qui sont en cours au sein d'un plan stratégique unique, pouvant être modifié si les circonstances l'exigent, mais traitant malgré tout des questions d'intégration régionale de manière globale, en connectant différents aspects qui sont aujourd'hui abordés de manière cloisonnée. Un tel document devrait également impliquer des institutions telles que le Nouveau partenariat économique pour le développement africain, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies et la Banque africaine de développement et servir de référence à l'intégration régionale, au développement des infrastructures et à l'industrialisation.

Le document décrit ci-dessus pourrait ainsi servir de base à la définition d'un plan ou d'une approche stratégique de dialogue avec les économies émergentes. Les initiatives impliquant des investissements en provenance d'économies émergentes, notamment lorsqu'elles concernent des projets susceptibles d'avoir des retombées régionales, devraient s'appuyer sur un modèle commun d'intégration régionale. Ce modèle pourrait par exemple prendre une forme similaire à celle du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Cela est d'autant plus important que l'engagement

des économies émergentes sur le continent est largement bilatéral par nature. La responsabilité de veiller à la compatibilité régionale des projets n'appartient donc pas au pays investisseur, mais plutôt au pays destinataire.

Enfin, les pays africains devraient reconnaître que les rôles joués sur le continent par les partenaires traditionnels d'une part, et les économies émergentes d'autre part, ne sont pas mutuellement exclusifs. Il existe de nombreux domaines dans lesquels ils pourraient, et devraient, œuvrer de concert, dans le cadre notamment des programmes visant à encourager la croissance économique et le développement – et renforcer en fin de compte l'intégration régionale – en Afrique.

En matière d'infrastructures par exemple, les économies émergentes ont tendance à se concentrer sur les projets d'infrastructures matérielles, tandis que les partenaires traditionnels s'intéressent à la fois aux infrastructures matérielles et immatérielles, dont notamment les questions réglementaires intra-frontalières. Ces deux approches sont compatibles et peuvent se combiner au profit de l'Afrique. La même logique peut s'appliquer au commerce et à l'investissement. En matière de commerce par exemple, l'AGOA américaine offre la possibilité d'intégrer des chaînes de valeur dans différents secteurs, tels que l'automobile, la confection ou les textiles, et donc de soutenir le processus de diversification. Pour sa part, la Chine a entrepris de mettre en place des zones industrielles ou des « zones économiques spéciales » qui visent à encourager l'investissement. Une possibilité pour accroître la complémentarité des efforts américains et chinois consisterait à s'assurer que ces zones soient également tournées vers l'AGOA et permettent la production de biens ou composants exportables aux États-Unis dans le cadre de ce système de préférences.

Conclusion

La montée en puissance des économies émergentes et de leur présence économique en Afrique a entraîné une concurrence entre partenaires traditionnels et émergents en vue d'élargir leur sphère d'influence sur le continent. L'Afrique doit en profiter pour négocier de meilleurs avantages ainsi qu'un contrôle accru sur son propre programme de développement et sur toute assistance s'y rattachant. Comme évoqué plus haut, ce processus doit être piloté par l'Afrique, faute de quoi l'intervention des économies émergentes et leur contribution à l'intégration régionale resteront désordonnées et dépourvues de structure.

-
- 1 Les définitions des « économies émergentes » sont nombreuses et variées, mais dans le cadre de cet article, l'accent est mis sur la Chine et l'Inde, qui sont particulièrement actives en Afrique, sans pour autant négliger le fait que d'autres économies émergentes s'engagent également le continent.
 - 2 S. Freemantle, "BRICS-Africa: the hype is gone, but much remains," Standard Bank, Insight and Strategy, 8 June 2016.
 - 3 United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), *World Investment Report 2016*, Geneva: UNCTAD, 2016.



Memory Dube

Fonctionnaire supérieure en charge du commerce au sein du NEPAD, département du commerce et de l'intégration régionale de la Banque africaine de développement.

CHINE

L'Afrique et l'initiative chinoise « One Belt, One Road » : pourquoi maintenant, et quel avenir ?

Lauren A. Johnston

Quelles sont les implications de l'investissement extérieur croissant de la Chine pour le continent africain, en particulier dans le cadre de l'initiative chinoise « One Belt, One Road » ?

Les flux d'aide, de commerce et d'investissement entre la Chine et l'Afrique font partie des catalyseurs du début d'intégration de cette dernière aux chaînes de valeur mondiales. Ils sont le résultat de changements survenus au milieu des années 90, avec par exemple la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et le passage de la Chine au statut d'importateur net d'énergie. Pour la Chine, il s'agit alors d'approfondir ses liens économiques avec l'Afrique dans une volonté officielle de s'assurer un accès aux ressources énergétiques en échange de davantage d'aide, de commerce et d'investissement. Les politiques mises en place dans cette optique comprennent l'octroi de préférences commerciales aux pays les moins avancés et un soutien financier à certaines zones économiques spéciales. Il s'ensuit deux décennies de croissance spectaculaire des échanges commerciaux, la Chine devenant en 2009 le premier partenaire commercial de l'Afrique. Ces flux commerciaux sont toutefois largement dominés par l'achat de matières premières africaines par la Chine et la vente en retour de produits manufacturés chinois à l'Afrique – une caractéristique historique des flux commerciaux avec l'Afrique qui est sujette à controverse. Les flux d'investissement sont eux-aussi largement tournés vers l'accès aux ressources.

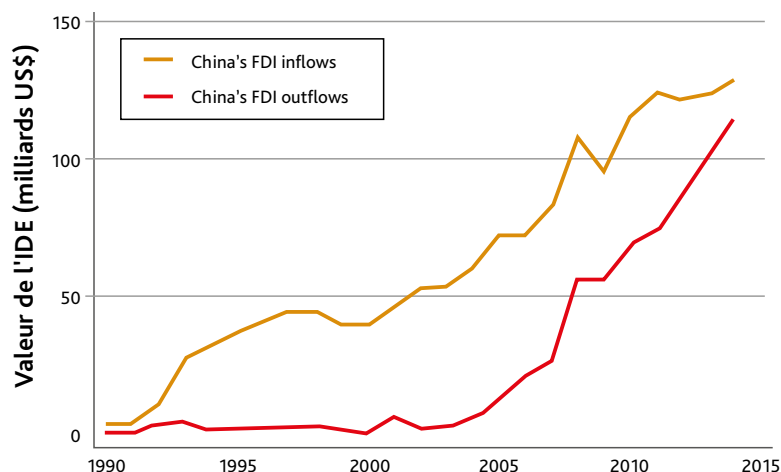
La diminution drastique de la demande d'exportations chinoises à la suite de la crise financière mondiale permet d'expliquer en partie pourquoi la demande chinoise de matières premières a chuté depuis lors. Le ralentissement consécutif de la croissance du PIB de la Chine oblige les dirigeants politiques chinois à rechercher un avenir économique au-delà du modèle manufacturier existant, fondé sur l'exportation de biens à forte intensité de main d'œuvre et à faible valeur ajoutée. Le taux et le niveau élevés d'épargne en Chine et le vieillissement rapide de la population sont deux des facteurs incitant les dirigeants chinois à rechercher des opportunités d'investissement à l'étranger (figure 1). Cet article détaille la logique économique et les alternatives émergentes de financement du développement qui s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « One Belt, One Road » (OBOR), en s'intéressant aux liens entre cette initiative et le continent africain, la région du monde la moins avancée économiquement, mais qui abrite d'abondantes richesses naturelles et humaines encore inexploitées.

Les motivations économiques de l'initiative « One Belt, One Road » (OBOR)

Après avoir été principalement destinataire d'investissement direct à l'étranger (IDE) pendant trois décennies, la Chine est en train de devenir un important investisseur à l'étranger. La figure 1 illustre la convergence des flux d'investissement entrant et sortant¹.

Les flux d'investissement sortant ont commencé à susciter une attention politique à la fin des années 1990, lorsque la Chine a lancé sa politique « Going Out » pour encourager de façon sélective certains investissements à l'étranger. Les motivations de cette politique comprenaient notamment l'acquisition de ressources naturelles, la capture de parts de marché à l'étranger, le développement de la notoriété de certaines marques chinoises et l'acquisition de technologies étrangères. Les importantes réserves de change de la Chine accumulées depuis la crise monétaire asiatique de la fin des années 90 ont également joué un rôle. L'instrument privilégié d'investissement, à savoir les emprunts d'État américains, présentait non seulement un faible rendement, mais également un risque de change. Après la crise financière mondiale, la demande américaine d'importations en provenance

Figure 1 : Les flux d'investissement (entrant et sortant) entre la Chine et le reste du monde, 1990-2014



Source : Johnston (à paraître en 2017).

de Chine a également commencé à diminuer, une raison de plus pour la Chine de diversifier ses intérêts.

Un autre facteur est la démographie. Les politiques rigoureuses de planification familiale ont eu pour conséquence une chute spectaculaire de la part des jeunes dans la population chinoise, avec pour résultat une période de « dividende démographique » pendant laquelle une grande partie de la population était en âge de travailler et est venue accroître la production par habitant du pays. Mais cette population active est maintenant en train de diminuer, poussant les salaires à la hausse et la productivité totale à la baisse. Pour conserver le même niveau de production par habitant, la Chine doit désormais produire davantage par travailleur que pendant sa période de dividende démographique. Une façon d'y parvenir consiste pour la Chine à transférer ses activités de production à forte intensité de main d'œuvre et faible valeur ajoutée à l'étranger, et à s'engager dans des industries et services à plus forte valeur ajoutée.

Une comparaison des salaires entre l'un des centres manufacturiers chinois à forte intensité de main d'œuvre, la province de Guangdong, et un parc industriel émergent en Éthiopie explique pourquoi l'Afrique est en ligne de mire pour la réalisation du premier objectif. Le *salair minimum* est d'environ 300 US\$ en 2016 à Guangdong. Dans le parc industriel de Hawassa en Éthiopie, qui devrait ouvrir ses portes en octobre 2016, le *salair moyen* devrait être de l'ordre de 50 US\$ par mois. L'Afrique subsaharienne se situe en outre au tout début de sa propre période potentielle de dividende démographique – un stade comparable à celui de la Chine d'il y a trente ans sur la courbe démographique et développementale.

Une délocalisation réussie des activités manufacturières à forte intensité de main d'œuvre permettra également de générer une demande parallèle pour une partie de la capacité industrielle chinoise désormais excédentaire. La chute de la demande d'exportations chinoises et la croissance antérieure disproportionnée des investissements signifient que la Chine abrite aujourd'hui un excédent de capacités dans tout un éventail de sous-secteurs industriels, comme par exemple dans l'acier. Les capacités industrielles incomplètement réalisées et les opportunités substantielles offertes par les secteurs de la construction en Afrique pour les entreprises chinoises ont suscité un flux continu d'investissements dans l'acier et le minerai de fer africain². Sur les 60 milliards de dollars de prêts promis par la Chine aux pays africains lors du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine à Johannesburg fin 2015, plus de la moitié est destinée à la construction d'infrastructures.

La Chine s'est engagée sur des dizaines de projets d'infrastructures de grande envergure en Afrique, dans le secteur de la production d'électricité et également dans les transports. Le tableau 1 répertorie certains de ces projets, parmi les plus importants, et illustre l'ampleur géographique et sectorielle des investissements infrastructurels de la Chine en Afrique³.

Le projet phare de cette liste est très probablement le Standard Gauge Railway au Kenya. Son importance est à la fois d'ordre économique et politique, et s'explique notamment par l'initiative OBOR de la Chine et sa « route de la soie maritime ».

Tableau 1 : Exemples de projets d'infrastructures à grande échelle financés par la Chine en Afrique

Pays	Projet	Description	Montant (milliards US\$)
Nigeria	Voie ferroviaire littorale	Voie ferrée de 1402 km de Lagos à Calabar (vers l'est) à travers 10 États, reliant plusieurs agglomérations à l'État du delta du Niger riche en pétrole.	12
Tanzanie	Port de Bagamoyo	Port de 20 millions de conteneurs par an, qui deviendrait le principal port d'Afrique de l'Est en étant connecté à un corridor ferroviaire et situé à proximité d'une nouvelle zone industrielle. Projet en suspens.	7
Afrique du Sud	Projet de ville nouvelle de Modderfontein	Quartier de logements et d'activités de loisir en cours de construction en périphérie de Johannesburg, principale ville d'Afrique du Sud.	7
Kenya	Projet ferroviaire Standard Gauge Railway	Voie ferrée de 609 km reliant le port de Mombasa à la capitale Nairobi (achèvement prévu pour fin 2017).	3,8
Rép. Démocratique du Congo	Infrastructures pour contrat de troc minier	Opération visant à aménager les champs miniers de Mashamba, des bassins de Dima et de Kolwezi.	6
Tchad	Voie ferrée Tchad-Soudan	Voie ferrée de 1344 km devant être construite en trois phases, qui reliera également les deux pays au Cameroun.	5,6
Nigeria	Expansion de Dangote Cement Plc	Expansion de Dangote Cement Plc au Nigeria ainsi qu'en Éthiopie, au Kenya, en Zambie, au Sénégal, au Mali, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, avec augmentation de 25 millions de tonnes de la production de ciment pour porter la production à plus de 70 millions de tonnes/an.	4,34
Mozambique	Barrage de Mphanda Nkuwa et projet de station hydro-électrique	Fournit 1,500 mégawatts au réseau national d'électricité et inclut la construction du barrage de Moamba-Major pour apporter de l'eau potable aux résidents de Maputo	3,1
Malawi	Projets d'infrastructures	Centrale au charbon de 300 mégawatts ; reconstruction de l'aéroport international de Chileka ; axe routier de 140 km entre Tsangano et Mwanza (en Tanzanie) ; modernisation de la ligne à haute tension Phombeya-Makanjira-Nkhotakota-Chatoloma ; construction de l'hôpital et centre de cancérologie du district de Blantyre.	1,7
Soudan	Voie ferrée Port Soudan-Khartoum	Projet terminé en 2012 - relie Port Soudan à la capitale du pays Khartoum au moyen d'un réseau ferroviaire de 762 km.	1,3

Source : Mail and Guardian (2015).

L'initiative OBOR

Le président chinois Xi Jinping a annoncé le projet de « ceinture économique de la route de la soie » en 2013, lors d'une visite au Kazakhstan. Plus tard dans l'année, en Asie du Sud-Est, il lançait l'idée d'une « route de la soie maritime du 21^{ème} siècle ». Cette combinaison est désormais couramment appelée l'initiative OBOR. Elle rappelle le fait que pendant plus de mille ans, la Route de la Soie a été la première « autoroute commerciale » du monde. L'initiative encourage officiellement cinq domaines de coopération : (1) la coordination des politiques de développement, (2) la construction d'infrastructures et de réseaux de services publics, (3) le renforcement des liens commerciaux et d'investissement, (4) le développement de la coopération dans le domaine financier et (5) le développement des échanges sociaux et culturels.

Le lien historique le plus direct avec l'Afrique remonte aux flottes maritimes chinoises du 14^{ème} siècle, qui fréquentaient la côte orientale de l'Afrique, et plus particulièrement une région qui fait désormais partie du Kenya actuel. Cela contribue à expliquer pourquoi le Kenya a été le pôle choisi par la Chine pour l'initiative OBOR en Afrique. Avec une économie régionale et côtière relativement porteuse, ainsi qu'un port d'importance régionale pour l'Afrique de l'Est (à Mombasa), le Kenya est également important en termes de géographie économique. Les voies ferroviaires financées par la Chine devraient permettre de mieux connecter le Kenya et ses ports à un certain nombre d'économies voisines dépourvues de littoral, telles que l'Ouganda, le Sud-Soudan, le Rwanda et le Burundi, ouvrant de nouvelles opportunités commerciales intra-africaines et internationales par la même occasion. En juillet 2016, la Tanzanie, pays côtier voisin, a également signé un accord de prêt à hauteur de 7,6 milliards US\$ avec la Banque d'import-export de Chine (China Exim Bank) pour la construction d'une voie ferroviaire qui reliera de la même manière la Tanzanie à ses voisins régionaux – l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo.

L'ampleur des besoins de l'Afrique en matière d'infrastructures et de solutions innovantes pour les financer – ainsi que la capacité et la volonté de la Chine d'y répondre – est telle que Justin Lin, ancien économiste en chef de la Banque mondiale et professeur à l'université de Beijing, a affirmé que l'initiative OBOR devrait se transformer en initiative « One Belt, One Road, One Continent » (« une ceinture, une route, un continent »). La Chine a déjà officiellement promis d'aider l'Afrique, via l'Union africaine, à construire les bases d'un réseau complet de transports. Elle est également fortement impliquée dans le développement des capacités africaines de production d'électricité (voir tableau 1 pour des exemples). D'après des estimations de la Banque mondiale, le besoin de financement en infrastructures de l'Afrique s'élève à près de 38 milliards US\$ par an, en plus des 37 milliards annuels nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien. Cela correspond à près de 12 pourcent du PIB africain, le déficit de financement étant évalué à près de 35 milliards US\$.

En parallèle, dans le cadre plus général de l'ensemble des objectifs formant l'initiative OBOR, la Chine est en train de mettre en place un éventail impressionnant de nouvelles ressources et institutions de financement du développement, avec en premier lieu la création de la Banque asiatique multilatérale d'investissement pour les infrastructures, qui a son siège à Beijing, et celle de la Nouvelle banque de développement (précédemment BRICS Development Bank), qui a son siège à Shanghai. La première compte de nombreux pays développés parmi ses membres, tandis que la seconde est réservée aux pays en développement. Un fonds « route de la soie » (Silk Road Fund) de 40 milliards US\$ a été en outre créé en 2014 pour encourager le développement le long du nouveau projet de route de la soie de la Chine, qui s'étend largement à travers l'Asie et l'Océan indien. Un fonds de coopération Sud-Sud sur le climat doté de près de 3 milliards US\$ a également été annoncé, en 2015, pour apporter une assistance aux pays en développement sur les questions climatiques. Dans son approche visant la création de parcs d'investissement, la banque chinoise EXIM a signé en août 2016 un programme d'industrialisation d'un milliard US\$ avec son homologue africaine. Les fonds doivent être affectés à la construction de parcs industriels et de zones économiques spéciales plus particulièrement axés sur l'industrie légère et la transformation de matières premières et de produits de base – exactement le type de projets d'investissement couverts par l'initiative OBOR.

La Chine a également travaillé au niveau bilatéral pour convenir de politiques bilatérales de fond avec des pays africains. Elle a par exemple conclu des conventions en matière de double imposition avec l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, Maurice, le Maroc, le Nigeria, les Seychelles, la Tunisie et la Zambie, ainsi que des traités bilatéraux d'investissement avec un certain nombre d'autres pays. De la même manière, dans sa volonté d'internationalisation de sa monnaie, le renminbi (RMB), la Chine est en train de signer des accords de règlement en monnaie étrangère avec un nombre croissant d'organisations et de pays africains. Le COMESA (Marché commun de l'Afrique australe et orientale) a ainsi récemment accepté de faire figurer le RMB parmi ses devises officielles de règlement.

Retour vers le futur en Afrique

Lors de sa première visite en Afrique en tant que président début 2013, le président chinois Xi Jinping, s'exprimant en Tanzanie, avait appelé la Chine et l'Afrique à parvenir ensemble à une voie rapide de « développement complet ». La croissance chinoise s'est depuis lors ralentie, renforçant l'importance de la croissance extérieure pour la transformation économique de la Chine. Cet article a présenté un aperçu de la logique de complémentarité économique globale qui sous-tend l'initiative OBOR en Afrique, entre une grande économie en développement pauvre en ressources et à la population vieillissante et un grand continent en développement riche en ressources avec une population très jeune, ou entre un pays disposant d'une épargne et de capacités infrastructurelles excédentaires et un continent qui, globalement, manque des deux. L'initiative OBOR forme un programme qui cherche à faire profiter les deux parties de cette complémentarité.

L'initiative « One Belt, One Road » s'appuie sur deux décennies de renforcement des liens entre la Chine et l'Afrique. Ce plan ambitieux, en parallèle de la performance de l'Afrique en termes de croissance, attire l'attention du monde entier sur la vaste promesse de développement du continent. Avec le vieillissement de la population dans la plupart des pays de l'OCDE et même du G20, la Chine est de moins en moins seule à s'intéresser aux avantages d'investir dans le potentiel inexploité d'économies moins développées à la population jeune, notamment en Afrique.

Pour les dirigeants et entrepreneurs africains, le fait que ce soit la Chine ou un autre investisseur qui soutienne le développement des infrastructures locales ou ouvre une usine textile pourrait en fin de compte s'avérer moins important que de négocier l'accord le meilleur et le plus transformateur pour le développement local – comme la Chine l'a elle-même démontré avec force au cours de ces dernières décennies. À l'heure d'identifier comment exploiter au mieux l'offre immense de l'initiative OBOR, ou les opportunités offertes par d'autres investisseurs, les gouvernements africains doivent être intransigeants et rester concentrés sur la mise en œuvre et le développement durable, afin de sélectionner une combinaison de politiques et de structures de gouvernance qui maximise les gains pour l'Afrique.

- ❶ Johnston, Lauren A. « China's Africa Return: Trends and Changing Sino-African Economic Prospects » [Le retour de la Chine en Afrique: tendances et évolution des perspectives économiques sino-africaines], dans *Handbook on African Development*, édité par Tony Binns, Kenneth Lynch et Etienne Nel. Londres : Routledge (à paraître en 2017).
- ❷ Johnston, Lauren A. « Steel pipe dreams: A China- Guinea and China-Africa lens on prospects for Simandou's iron ore », *The Extractive Industries and Society*, 2016. doi: 10.1016/j.exis.2016.08.004
- ❸ *Mail and Guardian*. « What crisis? 16 of China's biggest projects in Africa — it's all billion dollar territory in here », 19 septembre 2015.
- ❹ Johnston, Lauren A., Morgan, Stephen L. et Wang, Yuesheng, « The Gravity of China's African Export Promise », *The World Economy* 38, no 6 (2014). doi: 10.1111/twec.12229



Lauren A. Johnston

Chargée de recherches postdoctorales à l'Institut de recherches sociales et d'économie appliquée de l'université de Melbourne.

INDE

L'investissement indien en Afrique : une faim d'éléphant

Alioune Ndiaye

Les relations économiques entre l'Inde et le continent africain se sont considérablement développées depuis le début du siècle. Quelles en sont les caractéristiques, et quelles perspectives ouvrent-elles pour le développement de l'Afrique ?

L'une des principales caractéristiques de la politique étrangère de l'Inde depuis la fin de la guerre froide est l'ambition de New Delhi de devenir un acteur important à l'échelon mondial. Cette ambition, l'Inde entend principalement la réaliser en bâtissant une solide économie. Comme l'écrit Sanjaya Baru, célèbre essayiste qui fut conseiller de l'ancien premier ministre Manmohan Singh, dans son livre novateur *Strategic Consequences of India's Economic Performance*, « depuis ces dernières années, rien ne définit mieux la place de l'Inde dans le monde que le nouveau profil acquis par l'économie indienne »¹. D'après M. Baru, « le moment est venu pour le commerce de montrer le chemin plutôt que de simplement le suivre ».

L'Afrique ne fait pas exception à cette évolution de la politique étrangère indienne, ses relations économiques avec l'Inde s'étant considérablement développées sur cette période, notamment au cours de ce que certains appellent la « décennie indienne », de 2000 à 2010. Le commerce et l'investissement entre l'Inde et l'Afrique ont connu une croissance fulgurante, atteignant des niveaux sans précédent.

Cet article a pour but de présenter un aperçu de l'investissement indien en Afrique, en évoquant les acteurs concernés, le rôle des entreprises privées et publiques ainsi que les principaux secteurs canalisant l'investissement en provenance d'Inde.

Maurice : un acteur clé

En 2013, l'Afrique représentait 16 pourcent du stock d'investissement direct à l'étranger (IDE) de l'Inde, pour un total de 13,6 milliards US\$. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le stock d'IDE de l'Afrique en Inde est cinq fois supérieur, s'élevant à 65,4 milliards US\$ pour la même année, ce qui représente 26 pourcent du stock total d'IDE en provenance de l'étranger du pays². Il convient toutefois de préciser qu'une grande partie de cet IDE est réalisé par le biais de Maurice. La convention permettant d'éviter la double imposition signée entre l'Inde et Maurice fait de celle-ci un canal d'investissement très attrayant pour les investisseurs africains. L'IDE indien en direction de l'Afrique suit la même logique, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Même si l'investissement effectif est souvent réalisé dans un autre pays, il transite toujours par le biais d'un siège social inscrit à Maurice³.

Table 1: Cinq premiers pays africains bénéficiaires de l'IDE indien en 2012

Pays	Pourcentage de l'IDE
Maurice	95,42
Nigeria	1,43
Afrique du Sud	1,39
Maroc	0,89
Libye	0,88

Source : Statistiques bilatérales de la CNUCED sur l'IDE

L'investissement dans le secteur de l'énergie : une synergie public-privé

L'engagement économique de l'Inde en Afrique est largement lié au secteur de l'énergie, le géant indien cherchant à s'assurer l'accès à des ressources pétrolières en provenance du continent. Une grande partie de l'investissement indien en Afrique se dirige donc vers le secteur de l'énergie. L'ONGC Videsh Limited (OVL), qui est la division de la Oil and Natural Gas Corporation (ONGC) en charge des actifs étrangers, a été très active dans le secteur énergétique africain, investissant à la fois dans les secteurs en amont et en aval. Au Soudan par exemple, l'OVL a investi près de 2,5 milliards US\$ dans l'exploration et la production. Elle a également obtenu des droits de prospection au Gabon, au Ghana et en Côte d'Ivoire, pour n'en citer que quelques-uns.

Dans sa quête d'actifs énergétiques, l'Inde fait face à une concurrence féroce de la Chine. Lors d'un appel d'offres lancé en Angola en 2004 pour un bloc d'exploration, la China National Petroleum Corporation avait offert 2,3 milliards US\$ alors que l'ONGC n'avait pu offrir que 200 millions US\$. Pour rivaliser avec le portefeuille bien garni des entreprises chinoises, les entreprises publiques indiennes s'efforcent de mettre en place des joint-ventures avec des entreprises privées, ce qui leur permet d'accroître leurs capacités. Cela a été le cas en 2006 au Nigeria, lorsque OMEL, une joint-venture entre OVL et Mittal Energy Limited, avait offert 6 milliards US\$ pour deux blocs d'exploration. Le tableau 2 présente quelques exemples d'investissements réalisés par des sociétés indiennes dans le secteur gazier et pétrolier africain⁴.

Tableau 2 : Exemples d'investissements indiens dans le secteur gazier et pétrolier africain

Pays	Société	Objet
Gabon	ONGC en association avec d'autres sociétés indiennes	Permis de prospection pour le champ de Shakthi (3 760 km ²)
Maurice	ONGC	Exploration d'hydrocarbures dans la ZEE de Maurice
Ghana	ONGC	Exploration sur le littoral du Ghana après accord avec la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC)
Nigeria et São Tomé-et-Príncipe	ONGC avec la société britannique Equator	Droits d'exploration sur le bloc 2 de la zone de développement conjoint (692 km ²)
Mozambique	Bharat Petro Resources Ltd	Investissement de 75 millions d'USD pour 10 pourcent d'un bloc off-shore
Égypte	Hindustan Petroleum and Oil India Ltd	Programme de partage de production sur 2 blocs pétroliers (bloc 3 à Quseir et bloc 4 dans le Sud-Sinaï.)
Libye	Oil India Ltd	Bloc 102/47 à Sirte

Source : Ndiaye, 2013.

Les lignes de crédit de l'Exim Bank of India : un outil efficace de pénétration du marché

Une condition importante liée aux lignes de crédit de la Banque indienne d'import-export est l'obligation de 85 pourcent d'achats en Inde⁵. Elle s'est avérée un facteur clé du développement de l'investissement indiens en Afrique et un outil efficace de pénétration du marché pour les entreprises indiennes. Une société comme Tata a pu ainsi ouvrir un certain nombre d'usines d'assemblage pour ses bus et camions grâce aux lignes de crédit accordées par la Banque indienne d'import-export aux pays africains dans le cadre de leurs programmes de mobilité urbaine.

Les importants projets dans les domaines des infrastructures publiques et de l'électricité, financés en totalité ou en partie par les lignes de crédit indiennes, ont également permis aux entreprises publiques indiennes d'accroître leur présence économique sur le continent. Les sociétés ferroviaires RITES et IRCON ont par exemple développé leur présence dans des pays tels que le Kenya, le Mozambique, le Sénégal ou le Soudan.

Grâce à ces lignes de crédit, la Banque indienne d'import-export est devenue un acteur majeur de la politique africaine de New Delhi. Ces lignes sont accordées dans le cadre de programmes tels que Focus Africa ou Team 9. L'Inde en a augmenté le montant depuis le premier Sommet du Forum indo-africain (IAFS) de 2008, à l'occasion duquel le premier

ministre de l'époque, Manmohan Singh, avait annoncé un total de 5 milliards US\$. Lors du sommet de l'an dernier, le premier ministre Narendra Modi a annoncé 10 milliards US\$ de prêts à conditions préférentielles destinés à l'Afrique pour les cinq ans à venir.

Agriculture, industrie pharmaceutique, télécommunications et activités minières

Alors que les entreprises publiques sont très présentes dans des secteurs hautement stratégiques tels que les infrastructures, l'énergie et l'électricité, les entreprises privées indiennes, dans ce qui semble être une division des tâches, s'avèrent très actives dans des secteurs tels que l'agriculture, les produits pharmaceutiques, les télécommunications ou les activités minières.

Dans le cadre de la seconde opération la plus importante réalisée à l'étranger par une entreprise indienne, Bharti Airtel a racheté en 2010 une licence de l'opérateur de télécommunications koweïtien Zain, ce qui lui permet d'exercer son activité dans une douzaine de pays africains et de rivaliser ainsi avec d'importantes sociétés occidentales. Airtel a depuis lors développé sa présence au sein du continent en ajoutant d'autres pays à sa zone de couverture.

L'industrie pharmaceutique indienne est également très active en Afrique et y connaît un succès considérable, grâce notamment à ses médicaments antirétroviraux. CIPLA, qui est l'un des principaux acteurs du secteur, a contribué à réduire le coût des thérapies antirétrovirales de 10 000 US\$ à moins de 400 US\$ par patient⁶. Avec d'autres sociétés offrant le même type de médicaments à faible coût, le nombre de patients recevant un traitement antirétroviral en Afrique est passé de 2 pourcent en 2003 à 37 pourcent en 2009. L'Afrique représente au total environ 15 pourcent des exportations indiennes de produits pharmaceutiques.

La stratégie des sociétés pharmaceutiques indiennes consiste à conclure des joint-ventures avec leurs homologues africaines, afin de rendre possible la production locale de médicaments. Dans certains cas, elles créent également des filiales locales ou mettent en place des accords de distribution avec des sociétés locales. En Ouganda par exemple, CIPLA a conclu en 2008 une joint-venture avec Quality Chemicals Industries Ltd. pour l'ouverture d'une unité de production de médicaments antipaludiques. Ranbaxy, une autre société indienne, exerce son activité en Afrique du Sud sous le nom Sonke, tandis que les filiales de Lupin et CIPLA y sont respectivement connues sous le nom de Pharma Dynamics et CIPLA Medpro.

L'agriculture attire également une part significative de l'investissement indien en Afrique. Sur la base des données communiquées par certains gouvernements africains, près de 80 sociétés indiennes ont investi environ 2,5 milliards US\$ dans le secteur agricole du continent⁷. L'investissement agricole indien en Afrique peut se rattacher à trois grands facteurs. Le premier est la recherche de sécurité alimentaire, la croissance de la population indienne ne s'accompagnant pas d'une augmentation de sa production. Le second est l'épuisement des ressources en eau, qui constitue un énorme défi pour l'agriculture indienne. La troisième raison est le taux de rendement élevé des investissements réalisés en Afrique, qui s'explique par le faible coût des facteurs de production.

L'investissement dans le secteur minier est également significatif, notamment dans les diamants, pour lesquels l'Inde est devenue un centre majeur de taille et de polissage. Certains analystes font le lien entre ce nouveau rôle et les investissements réalisés en Afrique pour s'assurer des ressources en diamants. Surat Rough Diamond Sourcing India Ltd a ainsi conclu un accord avec le gouvernement zimbabwéen pour 1,2 milliards US\$ de diamants bruts et a également signé un accord avec la société angolaise Endiama.

Définir un programme africain

L'Inde a défini une stratégie africaine claire qui est en train de se déployer à son avantage. Ses investissements en Afrique ont pour but de l'aider à réaliser son ambition de s'élever au statut de puissance mondiale. On ne peut en dire autant de l'Afrique, qui semble plus un spectateur qu'un acteur dans cette relation. L'investissement indien dans l'agriculture

africaine est par exemple adapté aux besoins du pays et à son industrie de réexportation. Les pays africains devraient s'intéresser aux manières d'exploiter cet investissement pour soutenir leurs propres programmes de sécurité alimentaire et remonter la chaîne de valeur dans le cadre de la transformation des produits agricoles.

Les pays africains devraient également faire pression pour un accès plus large au marché indien, ce qui pourrait être facilité par l'élargissement du régime indien d'accès au marché en franchise de droits en vue de couvrir des produits revêtant un intérêt particulier pour les producteurs africains. Bien que ce régime ait déjà été élargi à 98 pourcent des lignes tarifaires indiennes, il ne couvre pas certains produits comme le café, le thé, les légumes ou les épices. L'Inde est en concurrence avec l'Afrique sur ces produits et s'efforce donc de protéger ses producteurs nationaux. Compte-tenu du poids du monde rural et des aspects agricoles dans la politique intérieure du pays, cela pourrait avoir un impact direct sur les élections indiennes. Il convient également de mentionner que l'Inde a un intérêt dans la plupart des produits couverts par le régime d'accès au marché en franchise de droits, y compris les noix de cajou et le minerai d'aluminium, parce qu'elle les transforme pour les réexporter vers les pays développés^①.

Les pays africains devraient insister davantage sur le transfert de technologie en vue de remonter les chaînes de valeur et d'extraire une plus grande valeur ajoutée de leurs ressources. Comme l'exprime avec lyrisme l'ancien président ghanéen John Kufuor, la stratégie africaine devrait consister à « marier les ressources africaines à la technologie indienne ». La création de l'Institut indo-africain du diamant constituera une étape importante de cette stratégie, le développement des capacités et le transfert de technologies devant permettre aux pays africains de s'engager dans la taille et le polissage des diamants.

L'investissement indien en Afrique vise à alimenter un éléphant ambitieux qui cherche à rattraper le dragon chinois. Dans le cadre de l'évolution de sa politique étrangère depuis la fin de la guerre froide, l'Inde s'efforce de développer, organiser et protéger sa puissance par le biais de sa politique africaine. L'investissement et le commerce sont devenus deux aspects clés de cette stratégie. Pour l'Afrique, cette évolution est source d'opportunités et de défis qui doivent être principalement gérés au moyen de transferts de technologie supplémentaires et d'un accès plus large au marché indien.

-
- ① Baru, Sanjaya, *Strategic Consequences of India's Economic Performance: Essays & Columns*. New Delhi: Academic Foundation, 2006.
 - ② Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Confédération de l'industrie indienne, *Africa-India: Facts & Figures 2015*, octobre 2015.
 - ③ Certains se sont inquiétés que Maurice offre la possibilité de « round-tripping » vers l'Inde (le fait pour les résidents de faire transiter leurs investissements dans le pays par une juridiction offshore à l'étranger) dans le cadre de la convention fiscale, mais le gouvernement mauricien a affirmé que cela n'était pas le cas.
 - ④ Ndiaye, Alioune. *L'Afrique dans la politique étrangère indienne : les nouvelles ambitions africaines de New Delhi*. Saarbrücken: Dictus publishing, 2013.
 - ⑤ Bijoy, C. R. « *India: Transiting to a Global Donor* », rapport spécial sur la coopération Sud-Sud, 2010
 - ⑥ *African Business*, « Pharmaceuticals: India's Generics flow into Africa », 19 janvier 2012.
 - ⑦ Rowden Rick, « *India's Role in the New Global Farmland Grab* », New Delhi: GRAIN and Economics Research Foundation, août 2011.
 - ⑧ Ndiaye, Alioune et Pooja Jain, « *Building a win-win India-Africa partnership* », *India Writes*, octobre 2015.



Alioune Ndiaye

Cofondateur du Centre d'Étude du Partenariat Inde-Afrique et professeur de politique africaine et de relations internationales à l'Université de Sherbrooke, au Canada.

COMMERCE SUD-SUD

L'Asie du Sud-Est en Afrique : un partenaire pour le développement ?

Florencia Rubiolo

En quête de ressources naturelles, de marchés pour leurs produits et d'opportunités d'investissement, les économies émergentes d'Asie du Sud-Est se font de plus en plus présentes sur le continent africain. Quels sont les tenants et aboutissants de ce rapprochement?

Depuis le début du 21^{ème} siècle, l'Afrique se trouve au cœur des débats sur le rôle des économies émergentes dans le Sud. Le continent a également connu en parallèle une période de croissance économique, bien que cette tendance générale ne s'étende pas à tous les pays du continent en raison de certaines disparités de croissance entre eux.

Dans ce contexte de croissance économique en Afrique, l'émergence de nouveaux partenaires internationaux mérite une attention particulière. La présence pas si émergente de la Chine au sein de différentes économies africaines est devenue une caractéristique notable de toute analyse économique s'intéressant au continent et au renouveau de ses relations avec l'Asie. Beijing a mis en œuvre une politique étrangère volontariste en direction des pays riches en ressources, et a su développer des relations commerciales dynamiques, en échangeant ces ressources naturelles (pétrole principalement, mais également métaux, minerai de fer et bois) contre des produits manufacturés chinois. Les entreprises chinoises se sont également lancées dans d'importants projets d'investissement direct à l'étranger (IDE), principalement dirigés vers le secteur pétrolier. D'après le rapport 2016 sur l'investissement dans le monde de la CNUCED, le stock d'IDE de la Chine en Afrique a plus que triplé entre 2009 et 2014, passant de 3,6 à 13,3 milliards US\$. En 2014, les principales économies d'accueil étaient les pays exportateurs de combustible et de minerai : la République démocratique du Congo, le Soudan et la Zambie. Malgré la chute des prix du pétrole, les flux d'IDE de la Chine vers l'Afrique devraient augmenter en 2016, tout comme les flux commerciaux.

Bien que la Chine soit, pour l'Afrique, le principal partenaire commercial et la source la plus importante d'IDE parmi les pays en développement, d'autres pays et régions d'Asie sont en train de devenir des acteurs importants sur le continent africain. Les économies d'Asie du Sud-Est en font partie et s'efforcent d'accroître leur présence dans différents secteurs économiques dans le cadre de diverses stratégies et pratiques diplomatiques.

Le commerce et l'investissement des économies d'Asie du Sud-Est en Afrique

Les liens diplomatiques entre l'Afrique et l'Asie du Sud-Est ont par le passé été sporadiques et erratiques. Le seul pays de la région à avoir conservé des liens relativement étroits avec certains pays africains dans les décennies qui ont suivi l'indépendance a été l'Indonésie. Aujourd'hui, le commerce a pris de l'ampleur, les principaux partenaires commerciaux de l'ASEAN en Afrique étant l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud, grâce aux taux de croissance des pays émergents dans les deux régions^①.

Parmi les économies d'Asie du Sud-Est, celles qui affichent une présence croissante en Afrique sont l'Indonésie, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande. Le commerce est au cœur de ces relations, la Thaïlande et Singapour étant les principaux partenaires commerciaux au sein de la région. D'après les statistiques Comtrade des Nations Unies pour 2015, les principaux marchés d'exportation de Singapour en Afrique étaient le Liberia et l'Afrique du Sud, tandis que pour la Thaïlande, il s'agissait de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. Les exportations des pays d'Asie du Sud-Est vers l'Afrique se composent principalement de véhicules et pièces détachées, d'équipements électroniques, de pétrole, de produits chimiques, de caoutchouc, de riz et de métaux.

4,6 milliards US\$

En 2014, l'Indonésie était la destination la plus importante pour les exportations africaines en Asie du Sud-Est, avec un total de 4,6 milliards US\$.

Il convient de souligner que les pays africains les plus riches sont en train de devenir un débouché important pour les économies d'Asie du Sud-Est en quête de nouveaux marchés d'exportation. L'Afrique du Sud et l'Égypte sont les deux principaux destinataires de ces exportations et jouent un rôle croissant dans la stratégie commerciale des pays du Sud-Est asiatique. La reconnaissance par la Thaïlande de l'Afrique du Sud en tant que partenaire stratégique et point d'entrée vers l'Afrique australe l'indique clairement. Les liens de l'Indonésie avec le Nigeria – notamment la visite présidentielle de 2013, la signature d'un protocole d'accord pour la coopération bilatérale en 2010 et la création de l'Africa Trade Association – ont également pour but d'ouvrir de nouveaux marchés pour les exportations asiatiques en Afrique.

En ce qui concerne les importations des économies d'Asie du Sud-Est, les principales destinations des produits africains en 2014 étaient l'Indonésie (4,6 milliards US\$) et la Thaïlande (3,7 milliards US\$). L'Afrique du Sud et le Nigeria étaient les principaux marchés d'origine, suivis de l'Algérie et de l'Angola. En 2014, le Nigeria était le premier exportateur africain vers l'Asie du Sud-Est, avec un total de 5,6 milliards US\$. L'Afrique du Sud occupait la seconde place loin derrière, avec 2,5 milliards US\$ d'exportations. L'Indonésie et la Thaïlande étaient les deux premières destinations du Nigeria dans le Sud-Est asiatique. La place du Nigeria en tant que principal exportateur africain vers la région est directement liée aux exportations de pétrole. Plus de 90 pourcent des exportations nigérianes en direction de l'Indonésie et de la Thaïlande se composent de produits pétroliers.

Les pays asiatiques tels que l'Indonésie ou la Thaïlande sont notamment devenus de nouvelles destinations du pétrole nigérian après 2011-12, lorsque les exportations vers les États-Unis ont chuté, passant de 21,7 milliards US\$ en 2011 à 2,5 milliards US\$ en 2014. Dans ce contexte, les marchés d'Asie du Sud-Est ont confirmé leur place en tant que partenaires commerciaux émergents de la première économie africaine. Cette tendance se renforcera probablement dans les années à venir, notamment en raison d'une demande croissante d'énergie des pays asiatiques et d'un environnement toujours instable dans les principales régions exportatrices de pétrole, notamment au Moyen-Orient.

Les investissements sont également en train de devenir un aspect important des relations bilatérales entre l'Afrique et l'Asie du Sud-Est. Le principal investisseur asiatique en Afrique en 2011 était la Malaisie, devant les investissements chinois et indiens. Le stock malaisien d'IDE en Afrique s'élevait à 19 milliards US\$ en 2011, couvrant un large éventail de secteurs économiques dans différentes parties du continent. La principale destination du stock d'IDE malaisien et singapourien en Afrique – Singapour étant un autre investisseur important – est le secteur financier, avec Maurice comme principal partenaire. L'île est devenue la troisième destination de l'IDE malaisien, les entreprises y bénéficiant d'un environnement fiscal particulièrement avantageux.

En dehors de cette activité spéculative, les investissements malaisiens couvrent différents secteurs, l'industrie pétrolière étant le principal secteur productif. Parmi les entreprises présentes sur le continent, Petronas occupe une place centrale. La société pétrolière publique possède des investissements significatifs au Soudan et au Sud-Soudan ainsi qu'une raffinerie à Durban en Afrique du Sud. Un autre secteur attirant l'investissement des entreprises malaisiennes et singapouriennes est l'industrie de l'huile de palme. Cette huile est originaire d'Afrique et son marché est en train de se développer au sein du continent, alors que la production diminue en raison de l'absence d'investissement et d'infrastructures dans le secteur. Dans ces conditions, certains gouvernements d'Afrique de l'Ouest – la principale région de plantations de palmiers à huile du continent – ont offert des opportunités attractives d'investissement, levant certaines restrictions sur les concessions foncières et allégeant les conditions en matière d'emploi et d'environnement.

La première initiative de ce genre a été celle de la joint-venture singapourienne Nauvu Investissement (Wilmar & Olam) en 2007 en Côte d'Ivoire. La présence des deux sociétés s'est ensuite étendue au Ghana, au Nigeria et au Gabon. De la même manière, Sime Darby – célèbre société malaisienne d'huile de palme mondialement connue – a signé en 2009 un contrat de concession avec le gouvernement libérien octroyant à la société 220

000 hectares de terres dans le cadre d'un bail de 63 ans pour la création de plantations de palmiers à huile et d'hévéas. Ce type d'investissement continuera certainement à se multiplier dans la région, en raison d'un contexte favorable (droits réduits d'exportation vers l'Europe, faibles coûts fonciers, main d'œuvre peu coûteuse et moins réglementée, importantes plantations de palmiers à huile et augmentation de la demande).

L'Indonésie est également en train d'accroître sa présence sur le continent dans le cadre d'investissements d'entreprises nationales et de joint-ventures, principalement concentrés au Nigeria. Plusieurs sociétés indonésiennes ont investi au Nigeria, notamment dans le secteur des ressources naturelles, mais également dans la distribution et la commercialisation de produits indonésiens, tels que le papier, les produits pharmaceutiques, les équipements électronique, l'équipement ménager, les boissons et les produits alimentaires. Dans le cadre d'une joint-venture avec des capitaux nigériens et britanniques, Bakrie Delano Africa, le groupe indonésien Bakrie a signé en 2011 un protocole d'accord avec le gouvernement nigérien pour près d'un milliard de dollars d'investissements dans le pays. Une grande partie de ce montant est destiné au secteur de l'huile de palme et à des plantations d'hévéas.

Jusqu'à présent, les investissements en provenance d'Asie du Sud-Est vers le continent africain répondaient à deux grands objectifs : développer de nouvelles sources pour répondre à la demande croissante de ressources naturelles (pétrole brut et huile de palme) et trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits (produits manufacturés principalement). Un troisième objectif est en train d'apparaître : élargir les opportunités d'investissement des entreprises en croissance du Sud-Est asiatique, objectif soutenu par l'État notamment par le biais d'une politique étrangère active en Afrique. Ce dernier objectif semble particulièrement important dans le cas de la Malaisie.

Potentiel, perspectives et défis

Que ce soit en termes de commerce ou d'investissement, il existe encore de nombreux domaines à explorer et à développer au niveau interrégional. Les télécommunications et les technologies de l'information restent des secteurs sous-développés sur le continent et constituent une opportunité intéressante pour les investisseurs asiatiques. Le Kenya et le Rwanda sont en train de devenir les plateformes technologiques de l'Afrique de l'Est et ont commencé à susciter l'intérêt de Singapour par le biais de l'agence gouvernementale International Enterprise (IE). L'engagement économique de Singapour en Afrique de l'Est s'est accru au cours de la dernière décennie, en se concentrant sur le potentiel de la région dans les secteurs suivants : services gaziers et pétroliers, transports et logistique, renforcement des capacités du secteur public, agro-alimentaire, technologie et éducation.

Les infrastructures sont également un secteur sous-développé en Afrique, qui offre aux investisseurs d'Asie du Sud-Est un large éventail d'opportunités. L'investissement dans les secteurs et services d'infrastructures – tels que l'énergie, les transports, les systèmes de communication, l'assainissement et le logement – est essentiel pour le développement africain, car l'absence d'infrastructures adaptées dans une grande partie de l'Afrique freine la croissance économique et pèse sur la productivité des entreprises. L'Afrique est en effet la région ayant les plus faibles niveaux de productivité dans le monde. Plus de 50 pourcent des routes africaines ne sont pas goudronnées, privant des millions de personnes d'un accès à l'éducation, aux services de santé, aux corridors économique et aux centres commerciaux. Cet état de fait pénalise le commerce intra-africain, qui pourrait être dynamisé par une amélioration des infrastructures de transport et la réduction consécutive des coûts de logistique, ce qui favoriserait les opportunités de développement du secteur privé et générerait en retour un environnement d'investissement plus fiable.

Le rôle de l'investissement étranger dans ces secteurs pourrait donc s'avérer très avantageux pour les économies africaines en termes de développement. Singapour est le pays d'Asie du Sud-Est qui se classe en tête des projets d'investissement dans ce domaine. La RDC, le Gabon, le Ghana, le Kenya et le Rwanda figurent parmi les pays dans lesquels des sociétés d'urbanisation singapouriennes – par exemple Surbana – ont obtenu des contrats pour investir dans les infrastructures urbaines.

La finance islamique et l'industrie halal sont également des aspects traditionnels des relations extérieures de la Malaisie, et dans une moindre mesure, de l'Indonésie. Avec un pourcentage important de la population musulmane mondiale (environ 35 pourcent), la classe moyenne qui croît le plus vite au monde et les perspectives les plus élevées de croissance de la population sur les 30 prochaines années, l'Afrique offre aujourd'hui de nouveaux horizons prometteurs à la finance islamique et aux produits halal. En raison de la croissance de sa population, l'Égypte constitue le principal marché de produits alimentaires halal au sein du continent, suivie du Nigeria. Les autres marchés potentiels sont le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal, qui sont tous des pays à majorité musulmane.

Les initiatives et les approches présentées ci-dessus ne sont qu'un aperçu d'un ensemble de relations émergentes et en constante évolution dans un contexte international en pleine mutation. Le rapprochement entre les pays du Sud-Est asiatique et l'Afrique pourrait fort bien soutenir le développement du continent grâce à des liens bilatéraux moins asymétriques que ceux existant avec les pays d'Europe occidentale, les États-Unis et la Chine. La présence croissante d'entreprises, d'investissements et de prêts provenant d'Asie du Sud-Est est prometteuse, tout comme le sont les perspectives pour l'avenir.

Cependant, certaines tendances pourraient conduire à la reproduction de la dépendance et des asymétries qui caractérisent déjà les relations économiques de l'Afrique avec d'autres partenaires, tout en contribuant également au creusement des inégalités au sein du continent, entravant ainsi son cheminement vers un développement durable et inclusif. En termes de commerce bilatéral, les exportations africaines vers l'Asie du Sud-Est sont de plus en plus concentrées sur les matières premières, et notamment sur le pétrole brut. Cette tendance a des conséquences profondes : elle reproduit des relations commerciales fondées sur le secteur extractif, comme c'est déjà le cas entre l'Afrique et ses partenaires développés, et accroît donc la dépendance africaine envers les exportations de matières premières, qui sont plus vulnérables aux changements extérieurs liés par exemple aux cours mondiaux. À cet égard, la chute des prix du pétrole de ces dernières années est devenue un problème majeur pour les pays producteurs de pétrole, qui se doivent désormais de relever ce défi en étudiant les possibilités de diversification en matière d'exportations et d'investissement.

En ce qui concerne les investissements, bien qu'on observe un intérêt croissant de la part des entreprises du Sud-Est asiatique à l'égard des opportunités offertes par l'Afrique, les volumes d'IDE restent faibles. Les principales raisons en sont les suivantes : (1) les limitations technologiques auxquelles font encore face certaines sociétés asiatiques en matière d'activités industrielles complexes et de services sophistiqués, (2) les différentes barrières que les investisseurs asiatiques doivent surmonter en Afrique (culture, coût de l'information et des transactions, connaissance du marché), (3) la tendance de l'IDE asiatique à rester principalement intrarégional, les investisseurs recherchant des opportunités d'investissement plus proches géographiquement, (4) le fait que l'Afrique ne possède généralement pas les types de marché vers lesquels les entreprises asiatiques sont orientées et (5) les restrictions pesant sur l'IDE en raison du cadre réglementaire des pays d'accueil comme des pays d'origine.

À titre de remarque finale, il est certainement possible de penser que la présence des économies d'Asie du Sud-Est en Afrique pourrait compléter l'engagement d'autres partenaires dans le cadre d'une stratégie globale de développement sur le continent. Mais au vu des chiffres réels, il semble qu'à moins qu'un consensus régional apparaisse dans les pays africains sur la redistribution des retombées, ces relations pourraient également contribuer à renforcer les inégalités économiques au sein du continent et accentuer l'asymétrie entre les pays africains et leurs partenaires du Sud-Est asiatique.



Florencia Rubiolo

Chargée de recherches au sein du Conseil national de recherches scientifiques et techniques (CONICET) et directrice de projet de recherche à l'Universidad Siglo 21 de Córdoba, en Argentine.

① Certains des éléments de cet article sont développés sur la base de l'article suivant : Rubiolo, Florencia, « Emergents in the African scenario: A South-South approach to Southeast Asia diplomatic and trade initiatives in the continent », *Brazilian Journal of International Relations* 5, n°1 (Jan/Apr. 2016)

LE DERNIER MOT

L'Afrique entre la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud : confrontation ou complémentarité ?

Cheikh Tidiane Dieye

La coopération Sud-Sud apparait de plus en plus comme un levier pouvant accroître les possibilités pour les pays africains d'accéder à des capitaux, des technologies et des marchés. Constitue-t-elle pour autant une alternative à la coopération Nord-Sud ?

Ce numéro de Passerelles ouvre une piste de réflexion importante et me donne l'agréable opportunité de porter un regard sur une réalité qui, non seulement est d'actualité, mais contribue aussi de façon concrète à la transformation structurelle de l'Afrique. Le regain d'intérêt pour la coopération Sud-Sud découle du fait que cette forme de coopération apparait de plus en plus comme un levier pouvant accroître les possibilités pour les pays africains d'accéder tout à la fois à des capitaux, des technologies et des marchés, dans un contexte où, du fait de la crise qu'ils traversent, les partenaires économiques traditionnels recentrent de plus en plus leurs ressources sur leurs propres priorités. Le développement fulgurant de la coopération Sud-Sud, tout comme l'avenir relativement radieux qui lui est prédit, s'expliquent par un ensemble de facteurs économiques et géopolitiques. En effet, les récentes mutations dans la géographie économique internationale en faveur de plusieurs pays en développement ont bouleversé les anciennes lignes de démarcations entre un Nord riche et industrialisé et un Sud pauvre encore dans une phase préindustrielle. Les énormes réserves accumulées par les grands pays en développement, couplées à une ambition politique globale affirmée, donnent désormais aux leaders du Sud les moyens de bâtir une coopération renforcée avec d'autres pays du Sud.

Le groupe des pays émergents du Sud n'est pas homogène. Les plus significatifs d'entre eux ont donné naissance à l'acronyme BRIC, puis BRICS avec l'arrivée de l'Afrique du Sud parmi eux en 2011 (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Ils entraînent dans leur sillage des pays de plus petite taille, mais tout aussi dynamiques, comme l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, l'Argentine, la Turquie, le Nigeria, le Maroc, l'Egypte, ainsi que d'autres pays d'Asie du Sud-est, d'Afrique ou d'Amérique Latine.

Une base économique incontestable

De 16 pourcent en 2001, la part des pays émergents du Sud dans le PIB mondial est passée à près de 27 pourcent en 2011 et pourrait atteindre 40 pourcent en 2025. La création en juillet 2014 de la Nouvelle banque de développement des BRICS, dont le siège est à Shanghai, et d'un Fonds de réserves est aussi la preuve de l'ambition croissante et de la volonté d'autonomisation des BRICS. La banque est dotée d'un capital de 50 milliards US\$, qui devrait ensuite être porté à 100 milliards US\$. Elle peut accorder jusqu'à 350 milliards US\$ de prêts pour financer des projets (d'infrastructures, de santé, d'éducation, etc.) dans les pays concernés et, à terme, dans d'autres émergents, sans imposer de conditionnalités contraignantes comme celles du FMI, par exemple.

Il est unanimement reconnu que le continent africain a tiré des bénéfices significatifs du développement de ses partenariats avec les pays du Sud. La montée en puissance des pays émergents du Sud dans l'économie mondiale, l'augmentation des flux de capitaux du Sud vers l'Afrique, que ça soit sous forme d'investissement ou d'aide, et le développement continu du commerce entre l'Afrique et ces pays ont eu des retombées positives sur la croissance africaine observée ces dix dernières années. Bien entendu, cette évolution n'est pas la seule explication du dynamisme observé sur le continent. Elle en est cependant une facette visible.

Une croissance exponentielle du commerce

Le commerce est un domaine qui atteste de l'ampleur de l'évolution des relations économiques entre l'Afrique et les pays du Sud. Le commerce total des marchandises entre l'Afrique et les pays en développement est passé de 34 milliards US\$ en 1995 à 97 milliards US\$ en 2004, puis il a bondi à 283 milliards US\$ en 2008, selon les données de la CNUCED. En 2008, pour la première fois, le commerce total de l'Afrique avec les pays en développement a dépassé ses échanges avec l'Union européenne, son principal partenaire commercial. Le cas de la Chine est encore plus emblématique. Le commerce des marchandises entre l'Afrique et la Chine est passé de 25 milliards US\$ en 2004 à plus de 96 milliards US\$ en 2008, puis 100 milliards US\$ en 2010, pour s'établir à près de 210 milliards US\$ en 2014. Et cette tendance ne concerne pas seulement la Chine. L'Inde aussi a vu son commerce avec l'Afrique s'accroître considérablement, passant de 9 milliards US\$ à 31 milliards US\$ au cours de la même période, tandis que pour le Brésil les échanges ont augmenté de 8 à 23 milliards US\$².

Une percée fulgurante dans les investissements

Les flux mondiaux d'investissement vers l'Afrique ne représentent que 4 pourcent du total de l'investissement direct à l'étranger (IDE) au niveau mondial, loin derrière l'Asie (29 pourcent) et l'Amérique Latine (20 pourcent), même si le continent continue d'attirer des investissements et de battre ses propres records. En 2013 par exemple, alors que le volume mondial d'IDE a chuté de 15 pourcent, le continent africain a reçu 57 milliards US\$ d'IDE, un record. Dans ce domaine aussi, l'investissement en provenance du Sud fait une percée fulgurante. La Chine, comme dans d'autres domaines, mène la course. Des entreprises chinoises sont impliquées dans d'ambitieux projets d'infrastructures: construction du plus grand barrage d'Afrique en Ethiopie, de pipelines au Soudan et au Tchad, d'un port à 480 millions US\$ au Kenya, d'une ligne de train à quatre milliards US\$ en Afrique orientale, entre autres.

Une aide au développement en constante évolution

Il est difficile de bien mesurer le niveau de l'aide entre les pays du Sud. Les principaux fournisseurs d'aide, à savoir la Chine, le Brésil, l'Inde, la Russie ou encore la Malaisie, n'étant pas membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, ne fournissent pas toujours des informations sur le niveau et la nature de leur aide. La CNUCED indique que l'aide publique au développement des pays du Sud se porte de plus en plus sur les infrastructures et les secteurs de production des économies africaines. En termes d'échelle, la Chine devient la principale source d'aide bilatérale à l'Afrique pour l'infrastructure et les secteurs de production. À la différence des pays donateurs du Nord, la plupart des pays du Sud n'imposent pas de conditionnalités politiques, macroéconomiques, ou sur la gouvernance aux pays bénéficiaires. Mais l'aide des pays du Sud n'est pas pour autant sans contrepartie. Elle est loin d'être désintéressée. En effet, si le principe de la non-ingérence est bien établi dans la coopération entre pays du Sud, l'aide fournie est attachée à des conditions dont les plus connues sont l'obligation d'achat d'équipements du pays fournisseur, ainsi que le recours à sa main d'œuvre et à ses entreprises.

Les défis de la coopération Sud-Sud

Le tableau reluisant que j'ai dépeint ne doit pas occulter une réalité. La coopération Sud-Sud n'a pas que des vertus. En dépit de son évolution, elle n'est pas encore parvenue à dépasser, en qualité comme en quantité, la coopération Nord-Sud. Cette dernière reste encore le modèle dominant, malgré ses imperfections. Le Programme d'action d'Accra adopté en 2008, le reconnaît d'ailleurs explicitement : « La coopération Sud-Sud dans le domaine du développement vise à garantir le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, l'égalité entre les partenaires au développement et le respect de leur indépendance, de la souveraineté nationale, la diversité des cultures, l'identité et le contenu local. Elle joue un rôle important dans la coopération internationale pour le développement et constitue un précieux complément à la coopération Nord-Sud »³.

On évoque souvent le fait que la coopération Sud-Sud s'adosse à une logique de « solidarité » entre les peuples du Sud, tandis que la coopération Nord-Sud promeut la logique du « clientélisme ». Mais cette solidarité alléguée n'est pas toujours vérifiée

dans la réalité. La preuve, c'est qu'un pays du Sud quelconque, pauvre, sans ressources naturelles et minières exploitables et sans poids politique ou diplomatique régional, présente peu d'intérêt pour les grands pays du Sud, et ce quel que soit le niveau de pauvreté de ses habitants. Comme quoi, la coopération Sud-Sud a aussi ses pays « chéris » et ses pays « orphelins », la position d'un pays dépendant de la richesse de son sol et de son sous-sol. Une certaine opinion, au Sud comme au Nord, voit le partenariat Sud-Sud comme une alternative à la coopération Nord-Sud. Mais la coopération Sud-Sud n'a pas encore pris une véritable trajectoire de rupture par rapport aux pratiques économiques traditionnelles, aux relations commerciales asymétriques et à l'octroi d'une aide presque toujours liée. Cette vérité se manifeste de trois façons, qui sont exposées ci-dessous.

Déséquilibre dans les échanges et reproduction du modèle d'échanges Nord-Sud

La quasi-totalité des échanges entre pays du Sud est concentrée entre quelques pays qui partagent la particularité d'être des exportateurs de pétrole ou d'autres ressources minières. En Afrique par exemple, les cinq premiers exportateurs vers les pays en développement fournissent 68 pourcent des exportations totales du continent, et ils sont tous riches en ressources naturelles.

Manque de transparence

Le manque de transparence représente une autre facette de la coopération Sud-Sud. Et ceci est un défi de taille lorsqu'on considère les contraintes que peuvent générer des accords négociés dans des conditions souvent défavorables à la partie la plus faible. Il existe très peu d'information sur l'aide fournie par les grands pays du Sud du fait de l'inexistence d'agences de coordination et de contrôle de l'aide dans ces pays. Cela engendre une grande incohérence, qui se rajoute au culte du secret qui entoure souvent les contrats signés entre les pays du Sud. La conséquence primaire d'une telle logique du secret, c'est la négation de la participation, du suivi et du contrôle des arrangements par les citoyens des pays du Sud bénéficiaires. La coopération Sud-Sud est souvent une affaire de gouvernements, impliquant parfois presque exclusivement des entreprises, et ne contenant que peu, sinon pas, de dispositions sur la responsabilité vis-à-vis des citoyens. Ceci empêche l'appropriation des dynamiques par les acteurs sociaux et politiques de ces pays et dilue la responsabilité des gouvernements vis-à-vis de ces derniers.

Risque de perpétuation de la logique de l'assistanat et du développement par le haut

Dans les contextes où elle a été bien gérée et intelligemment orientée dans des domaines productifs, l'aide du Nord a eu des résultats très positifs sur le développement de certains pays du Sud. Mais dans beaucoup d'autres, elle a produit dépendance et irresponsabilité, et a réduit les capacités d'autopromotion des peuples. Dans certains domaines, l'aide des pays Sud a suivi la même logique. La coopération Sud-Sud n'a pas encore réussi à inventer de nouveaux paradigmes en dehors du champ traditionnel. Cela donne l'impression que la coopération Sud-Sud ne se démarque de la coopération Nord-Sud que par le seul fait de ne pas contenir des conditionnalités politiques ou économiques.

-
- ❶ A noter que la Russie peut être classée dans la catégorie des pays émergents au même titre que la Chine, l'Inde et le Brésil, entre autres, mais les critères qui définissent les pays du Sud ne lui sont pas applicables.
 - ❷ CNUCED, « Développement économique en Afrique – La coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement », 2010.
 - ❸ Programme d'Action d'Accra adopté lors du 3ème Forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu en 2008 au Ghana.



Cheikh Tidiane Dieye
Directeur du Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (Enda CACID),
Dakar, Sénégal.

Salle de presse

Visitez <http://fr.ictsd.org> et suivez les actualités sur le commerce et le développement durable en Afrique.

Le Parlement européen approuve l'APE avec les pays d'Afrique australe

Le 14 septembre 2016, les membres du Parlement européen ont approuvé l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et six États membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) : le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland et l'Afrique du Sud. Si 417 députés ont approuvé l'accord, 216 ont voté contre et 66 se sont abstenus.

L'APE accordera un accès immédiat en franchise de droits et sans contingent aux produits d'Afrique australe (sauf pour l'Afrique du Sud) dans l'UE, tandis que les six membres de la SADC libéraliseront 86 pourcent de leurs lignes tarifaires sur une période de dix ans (74 pourcent pour le Mozambique).

Après le vote du Parlement européen, l'accord doit maintenant être formellement approuvé par le Conseil européen et ratifié par les six pays d'Afrique australe concernés pour entrer en vigueur.

Singapour signe trois nouveaux accords avec des pays africains

Souhaitant renforcer ses liens économiques et d'investissement avec le continent africain, Singapour a récemment signé trois nouveaux accords économiques avec des pays d'Afrique. Ces accords comprennent une convention en matière de double imposition avec l'Éthiopie, un traité bilatéral d'investissement (TBI) avec le Mozambique et un accord bilatéral sur les services aériens avec le Nigeria.

« Il existe un potentiel en Afrique – un continent riche en opportunités, qui a l'esprit d'entreprise et le sentiment qu'il est possible de donner les moyens à la population et aux entreprises de se développer. Nous devons contribuer à ce potentiel », a déclaré le vice-premier ministre et ministre des finances de Singapour Tharman Shanmugaratnam, lors de la session d'ouverture de l'Africa-Singapore Business Forum, où les accords ont été signés.

Le Japon annonce un soutien de 30 milliards US\$ pour l'Afrique

Les dirigeants et les délégations du Japon et de nombreux pays africains se sont réunis les 27 et 28 août derniers à Nairobi pour la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui dans un geste symbolique était organisée pour la première fois en Afrique depuis sa création il y a plus de 20 ans.

L'évènement a vu près de 50 entreprises et organisations japonaises et africaines signer un total de 73 protocoles d'accord couvrant des secteurs aussi variés que les infrastructures, le commerce, l'investissement, l'énergie, les TCI, l'éducation, la santé ou les activités minières.

Le premier ministre japonais Shinzo Abe a également annoncé que son pays consacrerait 10 milliards US\$ au développement des infrastructures du continent au cours des trois prochaines années. M. Abe estime qu'avec les investissements du secteur privé, le soutien total du Japon devrait atteindre 30 milliards US\$ pour les trois prochaines années.

OMPI : un fossé important subsiste en matière d'innovation

Bien que l'innovation devienne de plus en plus internationale, un fossé important subsiste dans ce domaine entre pays développés et en développement, d'après un nouveau rapport publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), sous le titre Global Innovation Index 2016.

Il est intéressant de noter que le rapport fait figurer pour la première fois une économie à revenu intermédiaire, à savoir la Chine, parmi les 25 économies les plus innovatrices du monde. Le document note toutefois que le fossé de l'innovation entre économies développées et pays à revenu intermédiaire supérieur reste important, et donc a fortiori encore plus important par rapport aux pays en développement en général. L'Afrique subsaharienne reste notamment à la traîne, avec sept des dix économies affichant les plus mauvais scores.

Publications et ressources



Une croissance inclusive et durable : L'interface entre ODD et chaînes de valeurs (en anglais) – ICTSD – Septembre 2016

Cette étude constitue la première partie d'une série de publications consacrée aux chaînes de valeurs mondiales (CVM) préparée par ICTSD. Elle fournit un cadre analytique visant à stimuler la production de données et de recherches pertinentes en termes de politiques publiques, dans l'optique de soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre d'une croissance mue par les chaînes de valeur. L'étude examine les dynamiques qui régissent les CVM et explore les liens entre ces dynamiques et les ODD. <http://bit.ly/2cye2Gy>



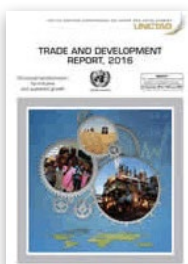
Politiques commerciales et développement durable dans le contexte des chaînes de valeur mondiales (en anglais) – ICTSD – Septembre 2016

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle série de publications consacrée aux chaînes de valeurs mondiales (CVM) préparée par ICTSD. Elle souligne que l'expansion et la sophistication croissante des CVM a créé une nouvelle interface liant l'investissement, les services et la technologie. L'étude tente d'identifier les types de politiques commerciales qui sont les plus pertinents dans l'optique de soutenir l'intégration des pays aux CVM, faciliter la modernisation industrielle de ces pays au sein des CVM, et promouvoir le développement durable par ce biais. <http://bit.ly/2d54La0>



Services et développement durable : Une approche conceptuelle (en anglais) – ICTSD – Septembre 2016

Cette étude constitue la première partie d'une série de publications consacrée aux services et aux objectifs de développement durable (ODD) préparée par ICTSD. Elle fournit un cadre conceptuel qui identifie par quels biais les services peuvent avoir un impact sur les ODD. Ce cadre conceptuel est également complété par un ensemble de critères, accompagné d'indicateurs, visant à guider les décideurs dans leurs choix afin de donner la priorité à des changements de politiques améliorant la compétitivité dans certains secteurs de services particuliers. <http://bit.ly/2cLUB6s>



Rapport sur le commerce et le développement 2016 (en anglais) – CNUCED – Septembre 2016

Publié chaque année par la CNUCED, le Rapport sur le commerce et le développement examine les tendances et préoccupations économiques actuelles au niveau global et formule des recommandations politiques pour les décideurs. L'édition de cette année, qui est intitulée « La transformation structurelle en vue d'une croissance inclusive et durable », indique qu'une révision des politiques est nécessaire pour sauver l'économie mondiale d'une sixième année consécutive de faible croissance. <http://bit.ly/2cq8ND>



Rapport sur le développement économique en Afrique – CNUCED – Juin 2016

L'édition 2016 du Rapport sur le développement économique en Afrique examine certaines des questions clés relatives à la dette intérieure et extérieure des pays africains. Il cherche ainsi à fournir certaines recommandations concernant l'équilibre difficile à trouver, mais néanmoins nécessaire, entre le financement du développement et la viabilité de la dette. Ces recommandations s'adressent aussi bien aux gouvernements africains qu'aux partenaires étrangers et à la communauté internationale. <http://bit.ly/2aeKXzI>

EXPLORER LE MONDE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE RÉSEAU BRIDGES D'ICTSD

BRIDGES AFRICA

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'Afrique - En anglais
<http://www.ictsd.org/bridges-africa>

BRIDGES

Commerce mondial dans une perspective de développement durable
Accent sur l'international - En anglais
<http://www.ictsd.org/bridges>

BIORES

Analyse et informations sur le commerce et l'environnement
Accent sur l'international - En anglais
<http://www.ictsd.org/biores>

PUENTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'Amérique latine et les Caraïbes - En espagnol
<http://www.ictsd.org/puentes>

PONTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'international - En portugais
<http://www.ictsd.org/pontes>

МОСТЫ

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur la CEI - En russe
<http://www.ictsd.org/мосты>

桥

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'international - En chinois
<http://www.ictsd.org/qiao>

PASSERELLES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'Afrique francophone - En français
<http://www.ictsd.org/passerelles>



Centre International pour le Commerce et le Développement Durable

Chemin de Balexert 7-9
1219 Genève, Suisse
+41-22-917-8492
www.ictsd.org

ENDA Cacid

B.P. 6879, Dakar, Senegal
+221-33-823-57-54
www.endacacid.org

PASSERELLES existe grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants :

DFID - UK Department for International Development

SIDA - The Swedish International Development Cooperation Agency

DGIS - Netherlands Directorate-General of Development Cooperation

Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Ministry for Foreign Affairs, Finland

Ministry of Foreign Affairs, Norway

L'Organisation Internationale de la Francophonie

Department of Foreign Affairs and Trade, Australia

PASSERELLES bénéficie également du soutien de ses partenaires associés et des membres du conseil éditorial.

PASSERELLES accepte volontiers de diffuser, contre paiement, toute publicité. La publication accepte toute proposition de sponsoring destinée à renforcer ses capacités à étendre son audience. L'acceptation se fait à la discrétion des éditeurs.

Toutes les opinions exprimées dans les articles signés de PASSERELLES sont celles de leurs auteurs, et ne représentent pas nécessairement les opinions d'ICTSD ou



Ce travail est sous licence d'attribution non commercial Creative Commons - NoDerivatives 4.0 International [License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Prix : €10.00
ISSN 1996-919

